

**Etude des décors peints
Ancienne église de la Corrierie
Chartreuse d'Aillon-le-Jeune
mars - avril 2023**

ETUDE DE DIAGNOSTIC DE DÉCORS PEINTS ANCIENNE ÉGLISE DE LA CORRERIE CHARTREUSE D'AILLON-LE-JEUNE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE (73)

Identification

Département:	Savoie
Commune:	Aillon-le-Jeune
Édifice:	Ancienne église de la correrie. Chapelle placée sous le vocable de Saint Michel archange.
Objet:	Décors peints et gypseries
Protection/label:	Sans objet
Datation(s):	Élévation actuelle datée du XVII ^e siècle, sur la base d'une structure romane. Dépendance de la Chartreuse d'Aillon.

Objectifs de l'étude

Suite à la découverte fortuite d'un décor peint baroque en grisaille, il s'agissait, par l'étude stratigraphique des parois, de dénombrer l'ensemble des campagnes décoratives en place, de caractériser et documenter le contenu, de fournir des éléments d'appréciation techniques, historiques et patrimoniaux pour chacune.

Il s'agissait d'autre part de définir l'état de conservation des peintures murales et des gypseries, de caractériser les altérations en présence et les moyens techniques à mettre en oeuvre pour leur traitement en restauration. Sur ce dernier point, cette étude est réalisée afin de fournir au maître d'ouvrage des éléments lui permettant de définir un projet de restauration et de constituer un cahier des charges techniques.

Maitre d'ouvrage

COMMUNE de AILLON-LE-JEUNE

Représentée par monsieur Serge TICHKIEWITCH, maire

Chel lieu 73340 AILLON-LE-JEUNE

Assistée de:

Monsieur René COLONEL, architecte du patrimoine

6, rue Clarac 65000 TARBES

Etude des peintures murales et décors

Séverine HABERER, EURL NOÉMI, restauratrice de peintures murales et bois polychromes

35 Rue des cadets 73170 LA BALME

Laboratoire associé:

CNEP - Centre national d'évaluation de photoprospection

M^{me} Dominique FROMAGEOT, responsable scientifique

25, avenue Blaise Pascal 63170 AUBIÈRE

Merci à Jacques de Haese (Pierres consulting) pour ses précisions.

Réalisation de l'étude in situ: Mars 2023. Rapport finalisé au 15 avril 2023.

Les informations contenues dans le présent document sont protégées par l'article L 111-1 du Code de la Propriété intellectuelle. La reproduction du présent document n'est autorisée que dans son intégralité.

sommaire

Stratigraphie générale p.5

01- Premier décor

Décor peint du sanctuaire p.8

Décor peint de la nef p.19

Mise en oeuvre des décors p.25

Etat de conservation des matériaux p.27

02- Décor de gypseries p.29

Mise en oeuvre des décors p.33

Etat de conservation des matériaux p.34

03- Campagne de 1897 p.39

04- L'autel p.41

**05- Éléments pour la restauration
de l'ensemble** p.47

Annexe p.50

Analyses stratigraphiques en micro-spectrophotométrie
d'un prélèvement de couches picturales (CNEP)



Stratigraphie générale

La stratigraphie générale est présentée ci-après sous la forme d'un tableau synoptique.

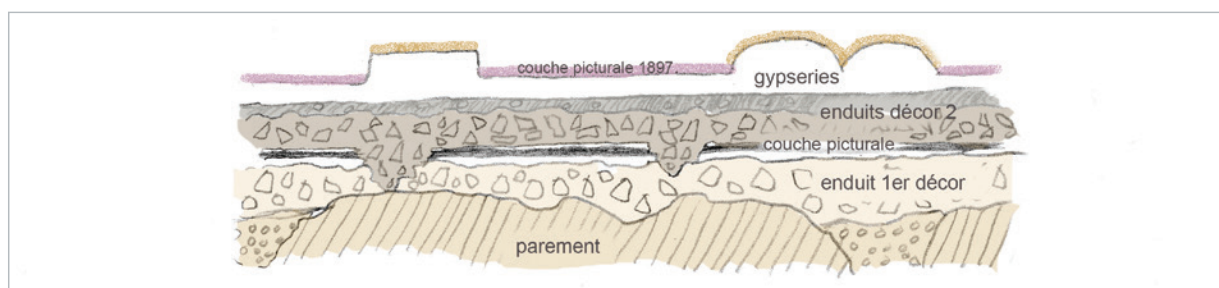
Chaque couche est exposée et numérotée selon sa place dans la stratigraphie générale. Elle est décrite sommairement dans ses aspects visuels, matériels. Quand la technique d'exécution et les matériaux ont été identifiés, ceux-ci sont mentionnés.

Les couches qui ont pu être mises en cohérence, identifiées comme appartenant à une même campagne de décor, sont réunies par des cellules de couleurs identiques. Elles regroupent les fonds et les formes d'un même ensemble, et incluent les couches préparatoires.

Quand un doute demeure sur l'appartenance d'un élément à une campagne, il est présenté seul dans une cellule, dans la chronologie relative.

Le nombre de couches, la datation, sont des hypothèses proposées à partir de seules investigations en macroscopie. Elles restent provisoires et révisables. Elles doivent être complétées par d'autres investigations in situ et des analyses scientifiques (observations en microscopie, étude physico-chimique des matériaux) pour être totalement validées.

Strate	Positionnement	Matériau	Description sommaire
0- Structure	Ensemble	Pierre appareillée	Appareil moyen d'assises régulières
1- Enduit		Mortier chaux/sable terreux	-Hourdissage -Mortier avec charges de couleur ocrée, sable très fin ocré, présence probable de terre -Très poudreux du fait de la finesse de la granulométrie du sable.
2-Enduit	Sur l'ensemble	Mortier chaux/ sable/gravier	-Enduit de dressage d'épaisseur régulière, grossier, avec une granulométrie non linéaire. Présence de gravier. -Cohésion moyenne, avec une certaine friabilité -Couleur légèrement ocrée
3 Couches picturales Fin XVII^e ?	Sur l'ensemble	Liant: jaune d'oeuf charge: calcite	Constitution en trois couches: -Enduit fin micrométrique d'apprêt (Oeuf et calcite) -Fond blanc passé à la brosse (aspect cordé croisé)(oeuf et calcite) -Décor en grisaille: couches picturales noires /grises et blanches (oeuf et calcite) -Arc peint au-dessus de la baie axiale: ocre jaune et ocre rouge
4- Enduit	Sur l'ensemble	Mortier chaux/sable/gravier	Couche d'épaisseur régulière (1 à 3 cm dans le choeur / 2 à 4 cm dans la nef) passée sur le support après piquetage régulier de celui-ci. Charge grossière (Présence de graviers).
5- Enduit	Choeur uniquement	chaux et sable fin gris («sable à lapin»)	Enduit mince, millimétrique, de nivellement. Sable alluvionnaire de granulométrie fine > 0/1, de couleur grise, parsemé de petits nodules de chaux. Enduit formant support de la couche de plâtre.
6- Décor de gypseries	Sur l'ensemble	Plâtre	-Les fonds ont été réalisés en couche généralement fine, millimétrique -Seuls les ornements volumineux (têtes d'angelots, coquille au centre...) sont armés. Les moulures et guirlandes fleuries, non structurées (pas d'armature) ont été rapportées simplement par collage.
7 -Reprises d'enduit	Localisées	Ciment	En pied de mur sur l'ensemble (hauteur moyenne de 150 cm) + rebouchages localisés
8- Décor peint 1897	Sur l'ensemble	Badigeons/ détrempe Ocres et pigments de synthèse (outremer)	Décor de pochoirs, ciel bleu, étoilé sur la voûte du choeur, fond rose avec motif de croix dans la nef.



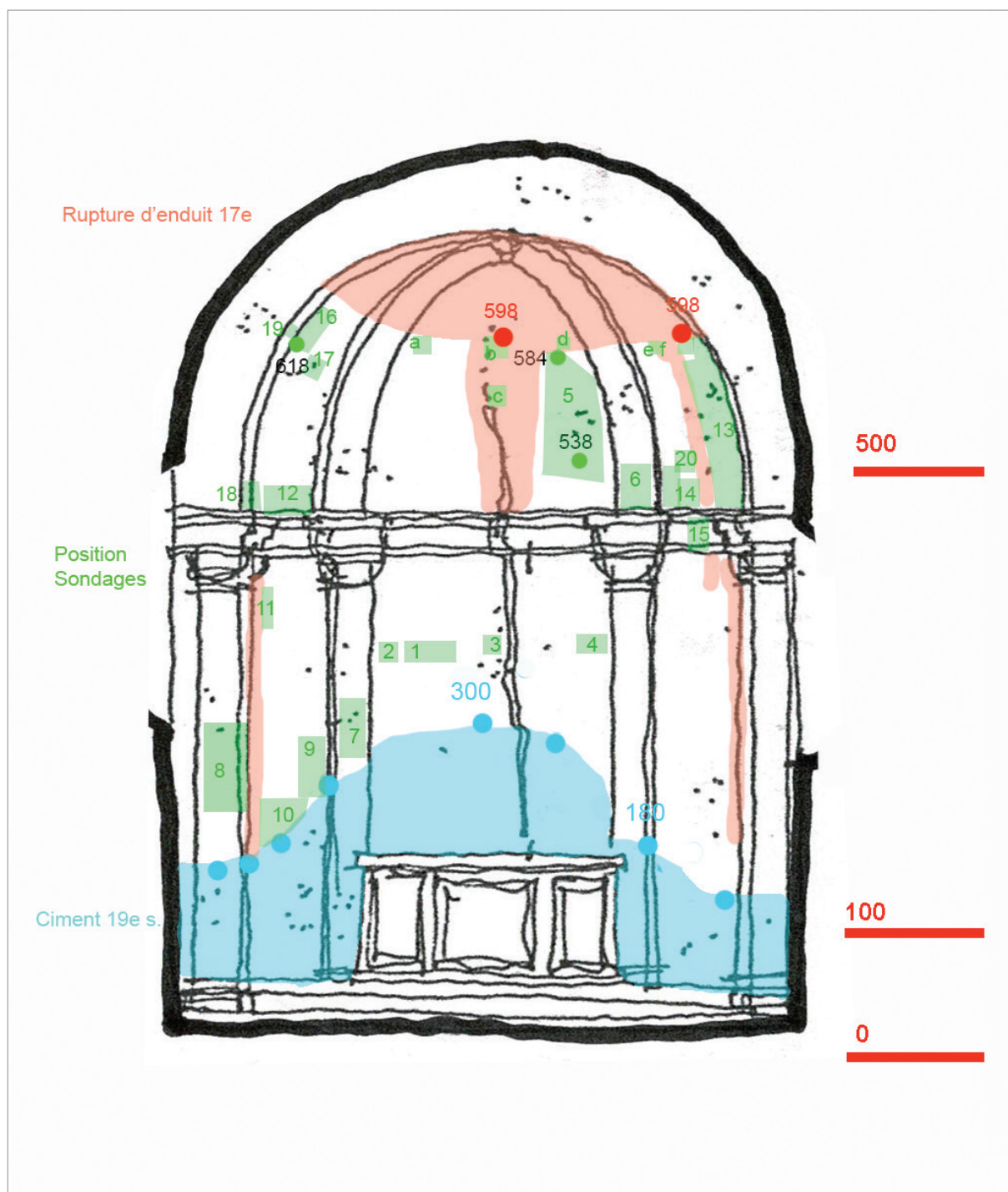


Schéma d'implantation des sondages stratigraphiques en recherche du décor peint en grisaille dans le chœur.

En partie basse (zone en bleu), des remontées capillaire d'humidité ont entraîné la dégradation des enduits peints des XVII^e et XVIII^e siècles et motivé leur remplacement en 1897 par un enduit de ciment.

Dans la partie supérieure de la voûte, on observe à partir d'une hauteur de 6m environ que la couche picturale est totalement absente (sondages a,b,c,d,e,f). Il semble qu'elle ait été bâchée au moment de la mise en place du décor de gysperies au XVIII^e siècle.

Des lacunes existent au niveau des fissures verticales de la structure. Enfin, deux grandes lacunes verticales en élévation au sud et au nord sont imputables à une intervention humaine malheureuse.

(Coupe transversale de Gerraz Colonel architecte)

01 - Décor Baroque en grisaille

Introduction

La présente mission portait principalement sur l'étude stratigraphique du décor peint en grisaille révélé suite à des dommages survenus sur les enduits de plâtre le recouvrant, au niveau des piliers de l'entrée du chœur. Il s'agissait de définir l'étendue couverte par ce programme, connaître le contenu iconographique, son intérêt artistique, patrimonial, l'état de conservation des matériaux le constituant, les moyens techniques à mettre en oeuvre pour une éventuelle mise au jour et une valorisation.

Les sondages ont été réalisés de manière à couvrir l'ensemble des surfaces du chœur et de la nef.

C'est un décor peint d'une ampleur inattendue qui a été révélé, puisque non seulement le chœur présente un ensemble extrêmement fourni, avec une théâtralité baroque pouvant surprendre dans l'église de la maison basse d'une Chartreuse, mais la nef a également été traitée avec monumentalité.

Contexte historique de création

A l'origine de l'ordre cartusien la simplicité du cadre de prière est la règle, tout comme celui du cadre de vie. Au fil des siècles, l'histoire témoigne des distensions continues sur le sujet du décor entre le chapitre général et les maisons des chartreux, peu prompts à appliquer cette règle. Mais le décor sculpté ou peint, n'a *a priori* pas sa place dans une chartreuse¹, y compris dans la maison basse. Après le Concile de Trente, le paysage est tout autre, la maison des chartreux est pleinement ouverte sur le siècle². Elle jouit d'une puissance économique de premier plan grâce notamment à la métallurgie, industrie à laquelle la population locale est associée. L'influence des moines est également spirituelle puisqu'ils ont la charge dans de nombreuses paroisses de la région autour des chartreuses de promouvoir la piété post-tridentine. Selon les sources historiques, ils se sont acquittés de cette tâche de façon exemplaire³. C'est dans ce contexte que les frères donnaient désormais la messe dans l'église de la corrière pour la population d'Aillon. Dès lors le recours à la médiatisation par les images, encouragée par les autorités ecclésiastiques, pouvait s'exercer dans les églises cartusiennes. La naissance d'un décor est généralement liée à la personnalité d'un prieur, à son influence, et ses relations avec l'évêché.

¹ Sur le sujet: ANIEL Jean-Pierre, «Les maisons de chartreux», Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie n°16, Arts et métiers graphiques, 1983.

²⁻³ Sur le sujet: Pépy Emilie-Anne, «La Grande Chartreuse au XVIIe siècle: l'apogée d'un monastère «au siècle des saints».», les rendez-vous de l'Académie Salésienne n°15.

Composition du décor

Cette campagne décorative murale s'est essentiellement exprimée par le recours au trompe-l'oeil. L'ensemble des reliefs, y compris la corniche avec un bandeau mouluré en quart de rond qui souligne la naissance de la voûte sur toute la périphérie du chœur et de la nef, ont été rapportés plus tard, au cours du XVIII^e siècle. Dans ce dispositif il n'y avait, de la même façon, pas de retable comme on les observe dans la plus grande partie des chapelles et églises savoyardes de cette période. Les références sont autres. Le décor peint se substituait ici au retable.

Il s'agit d'un décor d'architecture monumentale feinte, augmentant et magnifiant le lieu sacré. Le répertoire ornemental, incluant éléments en courbes et contre-courbes, volutes, enroulements d'acanthes, feuilles de refends, se réfère à la grande architecture baroque qui s'est diffusée à ce moment-là en Europe depuis l'Italie, ainsi qu'aux grands autels sculptés du XVII^e siècle.

Décor peint du sanctuaire

En préalable à la description du décor peint du sanctuaire, il est indispensable de citer l'élément fondamental sur lequel ce dispositif reposait et qui était la lumière apportée par la baie axiale du chœur, dont un sondage atteste qu'elle était alors encore ouverte. C'est l'un des points qui distingue cette église des églises paroissiales savoyardes contemporaines et marque son identité cartusienne. Il faut imaginer la clarté entrer, venir se focaliser sur les formes de l'autel et de l'officiant pendant la cérémonie et animer tout autour ce décor en grisaille très contrasté.

La lumière ici s'entendait alors aussi bien comme phénomène physique que comme un élément spirituel. Outre cette lumière naturelle apportée par les baies ouvertes du côté de la course du soleil (les baies au nord n'existaient pas), l'intérieur de l'édifice n'était que très peu éclairé.

A priori, les seuls éléments colorés à l'intérieur de cet ensemble en grisaille portaient symboliquement sur le cintre de l'encadrement en trompe l'oeil dessiné autour de la baie axiale et sur un motif placé juste au-dessus au milieu de la voûte, aujourd'hui malheureusement disparu. Cela pouvait être un astre, une Gloire, peut-être supportant une inscription, ou encore tout autre manifestation christique ou théophanique.

Nous ne savons pas si d'autres éléments colorés, pouvaient exister derrière les deux figures saintes peintes au XVIII^e siècle au nord et au sud sur l'abside- la réalisation de sondages destructifs en ces points étant exclue. Mais si cela était avéré, cela ne contredit pas cette symbolique.



Vue générale des sondages en voûte



Sondage N°1 (12 X 37 cm)
Embrasure de la baie axiale (1)

La baie était mise en valeur, à gauche et à droite, par des enroulements floraux (2).



Sondage N° 5 (75 x 60 cm)

Arc polychrome au-dessus de la baie axiale, traité en ocre jaune, avec un filet ocre rouge fondu pour marquer un arrondi (1).

Des coulures jaune en partie haute (2) et la section d'un ruban blanc (3) attestent de la présence d'un motif central au-dessus de l'arc. Malheureusement, l'enduit est interrompu et ce motif a disparu.



Sondage N°6

La couleur ocre rouge est présente sous cet arc, suggérant une mouluration. Nous n'avons pas pu rapprocher notre échafaudage mobile pour sonder plus largement cette zone.



Sondage N°7

La baie axiale possède un encadrement architectural, ceint de volutes épaisses qui reposent sur des socles. Ce dispositif souligne la place hiérarchique de cette baie dans l'ensemble.

Le décor de gypseries reprendra en partie ce dispositif pour encadrer une statue centrale.



12

11

8

7

9

10

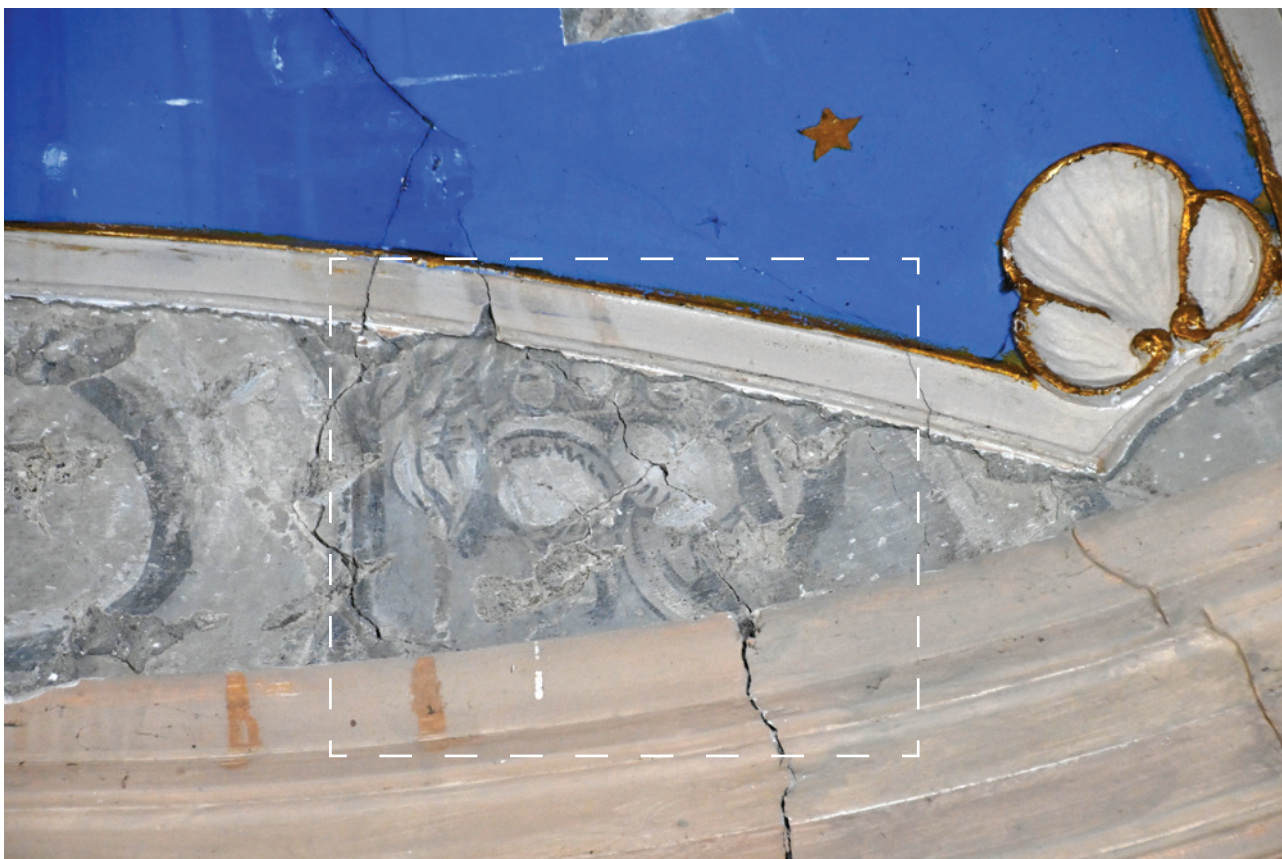


En élévation, la composition générale s'organise globalement comme le décor de gypseries rapporté au-dessus: Deux pilastres en trompe l'oeil, recevant la même ornementation florale que les piliers de l'entrée du chœur (sondages N°8 & 9, images ci-dessus), venaient diviser la hauteur de l'abside en trois parties. Cependant, ces trois parties n'étaient pas de largeur égale, comme c'est le cas du décor de gypserie. La partie centrale, qui dans cette première campagne focalisait l'attention, était plus large que les côtés nord et sud.

Le long de ces piliers, des chutes de fruits superposées occupaient toute la hauteur, jusque dans la voûte (Sondages N°10, 11, 12 et 14). Elles sont notamment formées de pampres de raisins, de grenades éclatées, de fruits symboliquement associés à la fertilité du Christ.



Détail de la guirlande de fruits du sondage N°10



Sondage N°12 Chute de fruit, naissance de la voûte nord



*Sondage N° 11, élévation nord - chute de fruits
détail de pampre*



*Sondage N°14, élévation sud, en face du sondage N°12
chute de fruits.*

Les niches du placard liturgique au nord et du lavabo au sud étaient entourées d'une ornementation spécifique, un encadrement en trompe l'oeil, surmonté des feuilles de refends en enroulements.



Placard liturgique au nord. Anciennement pourvu d'un volet à deux vantaux.



Lavabo ou piscine liturgique au sud, avec un décor peint similaire à celui de la niche au nord.



Sondage 10, dimensions générales 145 X 45 cm



Sondage N°19, dans le premier quart de l'arc côté nord: coeur d'une rosace.

L'arc qui marque l'entrée dans le chœur, au-dessus des piliers, était décoré sur les deux faces visibles. Nous n'avons pas pu sonder la face avant mais une lacune de plâtre à la base de l'arc côté nord permet de voir qu'il était orné de feuillages. L'intrados recevait des caissons rectangulaires en trompe l'oeil, toujours en grisaille, disposés sur toute la longueur. C'est un motif récurrent dans les décors des églises baroques.



Exemple d'arcs pourvus de caissons, XIX^e s. église de Saint-Jean-Belleville, Savoie.



Sondage N°18, à la base de l'arc, motif de rosace dans un caisson. L'expressivité de ce feuillage à redents correspond bien à l'esprit du baroque de la fin du XVII^e siècle.

A l'entrée du chœur dans la voûte, deux anges figurés de plein pied, à droite et à gauche, soulèvent d'une main un drapé retombant depuis le sommet, et révèlent la scène centrale.

*Sondage N°13, ange au sud de la voûte
Le visage est tronqué en partie haute - 145 X 60 cm*





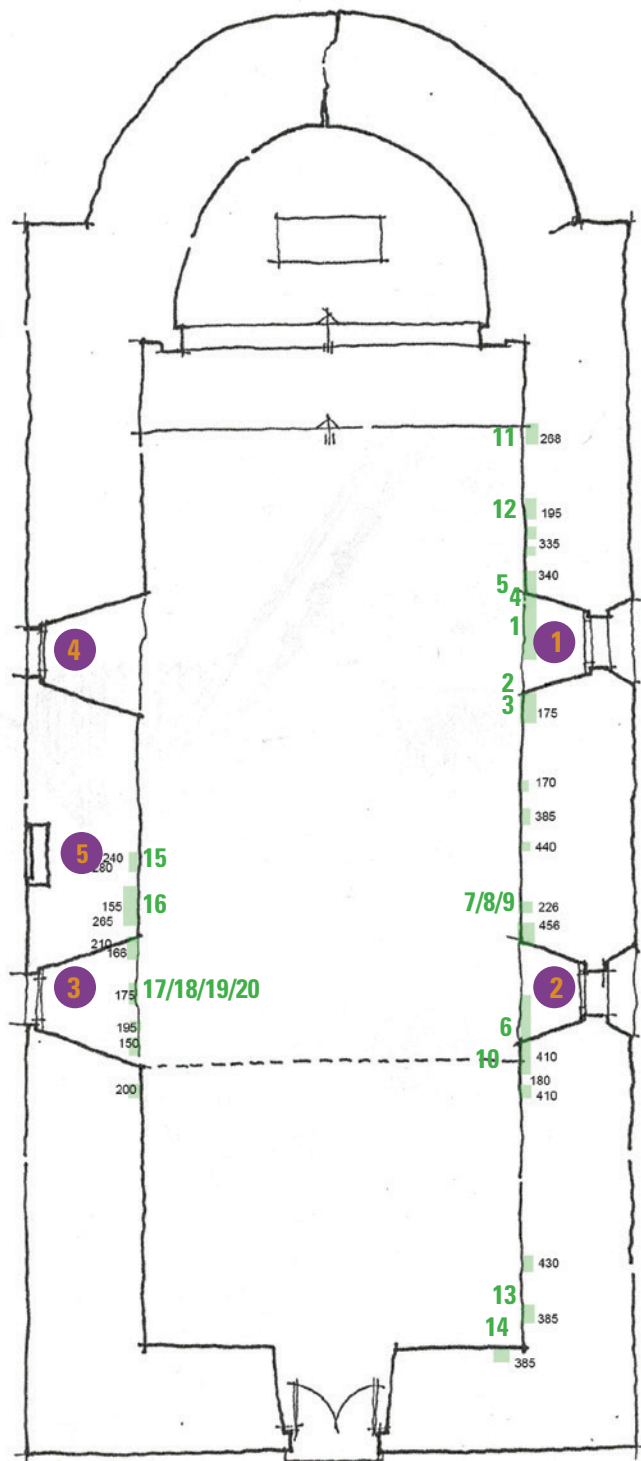
*Sondage N°16, ange au nord, tête et draperie au-dessus
26 X 44 cm*

Sondage N°17 main posée sur une volute, 42 X 30cm





Baie n° 2 sud



**Schéma d'implantation
des sondages stratigraphiques
en recherche du décor peint
Baroque dans la nef.**

Décor peint de la nef

Le décor monumental se poursuivait dans la nef, de façon moins fournie et élaborée que dans le sanctuaire - l'expression des volumes même est plus schématique.

Dans le chœur, nous avions pu imaginer du fait de la présence d'un filet noir au-dessus du bandeau mouluré en quart de rond qui marque le haut des murs et la naissance de la voûte, qu'une corniche figurée en trompe l'oeil précédait l'installation de cette moulure. Les sondages dans la nef confirment cette hypothèse. Sous la corniche en relief posée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle se trouve une corniche en trompe l'oeil. D'une hauteur totale de 37cm, elle se termine en partie basse par une rangée de denticules.

L'encadrement des baies concentre le décor, avec des piliers en trompe l'oeil comprenant bases, colonnes et chapiteaux. Sous les baies, des moulures feintes participent à donner de la profondeur aux fenêtres.

Le cintre des baies est marqué d'une fausse clef recevant en face avant la figure d'un angelot. De part et d'autre, des enroulements floraux habillent l'espace jusqu'aux piliers.

Ce décor se retrouve aussi bien autour des baies au sud, que sur la paroi nord, où il n'y avait alors pas de fenêtres. Celles-ci ont été aménagées à la fin du XIX^e siècle. Une rupture de l'enduit atteste de la création des ces ouvertures postérieurement au XVIII^e siècle.

Des ouvertures figuraient en trompe l'oeil dans ce décor peint, pour équilibrer le dessin général de l'édifice.



Image: Sondage N°1
Cintre de la baie N°1, élévation sud de la nef, 74 X 42 cm

Dans la nef, l'enduit de dressage du XVIII^e siècle qui recouvre ce décor baroque est plus épais que dans le chœur. Il peut atteindre 4 voire parfois 5 cm d'épaisseur.



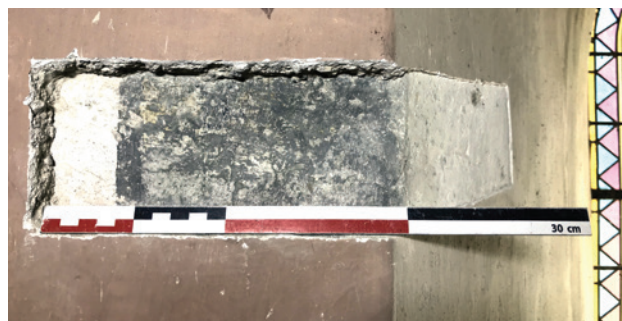
Détails de la baie 1:
Sondage N°1- Détail de la tête d'angelot



Sondage N°5, socle du pilier de droite.
Entablements sous la baie, créant visuellement de la profondeur autour de celle-ci.
A droite en en-dessous de la baie, l'enduit a été bûché.



Sondage N° 2, Moulure en doucine du chapiteau à gauche



Sondage N°3, encadrement, montant gauche. Seule la face avant était traitée. Les embrasures étaient blanches.



Sondage N°4, détail de la moulure du socle du pilier droit.



Baie 2 - Sondage N°6



Baie 2 - Sondages N°7/8/9 - Rupture d'enduit au niveau de l'appui. L'enduit est lacunaire en plusieurs points dans la nef.



Baie 2 - Sondage N°10, base du pilier droit.



Un sondage permet de voir que la porte, dont l'encadrement de pierre est visible dans la maçonnerie extérieure à l'ouest, était alors encore en fonction.

La cuve baptismale en pierre «de Doussard» a été aménagée juste à droite de cette entrée. Les futurs baptisés entraient probablement par cette porte.

Le décor peint a malheureusement été perdu autour de ce dispositif, les sondages sont infructueux autour de la niche mais on comprend de par la présence du départ d'un petit motif placé au-dessus, qu'un décor peint lui était spécialement dédié - tout comme c'est le cas autour des niches du chœur. Le décor peint, dans cette grande nef à vaisseau unique, permettait ainsi de caractériser l'espace sacré du Baptême.

Des sondages ponctuels ont été réalisés en élévation (11/12/13/14) qui n'ont pas permis de relever d'autres décors que celui qui habille les encadrements de baies, et la corniche.

Mise en oeuvre du décor

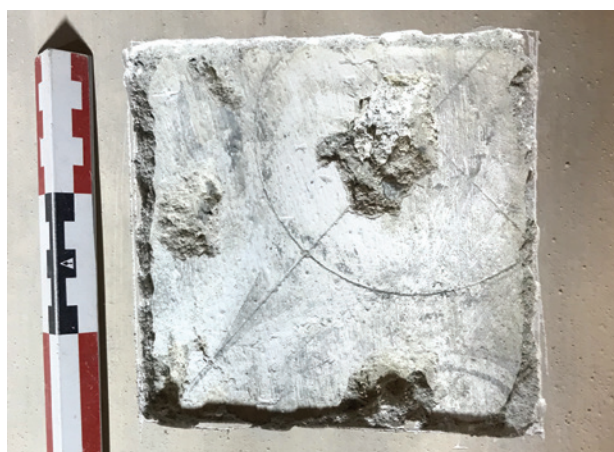
Support

Un enduit de chaux et de sable de carrière grossier (comprenant du gravier) a été appliqué sur le parement pour le redresser.



La surface a ensuite été apprêtée, lissée, avec un enduit fin à base de calcite broyée et agglomérée avec un liant organique qui a été identifié par l'analyse en spectrophotométrie IRTF comme du jaune d'oeuf. C'est un liant couramment mis en oeuvre dans le champs du décor mural, du fait de la facilité de son approvisionnement, de ses qualités plastiques (vivacité des tons) et de sa bonne tenue dans le temps.

Le dessin préparatoire a été tracé par incisions sur cet enduit de finition.



Sondage N°19

Traits de construction du motif de rosace dans un caisson, intrados de l'arc du chœur. Le centre du caisson a été déterminé par deux diagonales engravées, puis les formes rondes de la rosace ont été tracées au compas.

Couches picturales

Le jaune d'oeuf est également le liant de la couche picturale. La calcite a été utilisée comme charge et comme pigment blanc.

Concernant le pigment noir mis en oeuvre, il s'agit certainement de noir de carbone.

Le modelé des formes a été apporté par des couches successives de tons: noir des fonds et des ombres, gris moyens puis hautes lumières blanches sur les reliefs.



État de conservation des matériaux

Décor du sanctuaire

Support

Des fissures verticales ont affecté la structure maçonnerie en élévation. La voûte s'est affaissée. Les fissures larges s'accompagnent d'un réseau de fissures secondaires plus petites sur leur périphérie. Les enduits y ont été fragilisés. Des lacunes de matière sont visibles en certains points comme c'est le cas au centre de la voûte au-dessus de la baie axiale, sur une vingtaine de centimètres le long de la fissure. Lorsque les enduits peints sont en place ils sont instables. Nous avons dû mettre en place quelques petits solins de maintien temporaire lors de la réalisation des sondages. Dans un protocole de mise au jour de ce décor, une pré-consolidation doit ainsi être envisagée au fur et à mesure du dégagement dans toutes ces zones, notamment au niveau des trous de buchâge.

Le piquetage généralisé des parois ayant servi à l'accroche du décor de gypseries a également contribué à fragiliser l'enduit. Le choc du piochage a pu entraîner dans ces zones, mais également localement sur l'ensemble, des décollements de l'enduit du support.



*Solins temporaires de maintien, sondage N° 13
Les enduits sont très instables et doivent être consolidés par des injections de coulis à base d'hydroxyde de calcium.*



Localisation des fissures principales

Les remontées capillaires d'humidité périodiques ont endommagé les supports en pied de mur. En 1897, les enduits dégradés ont été purgés et remplacés par un enduit de ciment. Celui-ci a contribué à fermer de façon excessive la perméabilité des maçonneries et est à l'origine de la formation de sels solubles qui migrent et dégradent les matériaux originaux situés en périphérie (affaiblissement des enduits originaux, induration des couches picturales).

Couches picturales

Ce décor en détrempe était composé de feuillets fins micrométriques de peinture superposés. Les couches supérieures (majoritairement les couches blanches correspondant aux hautes lumières apportées sur les reliefs des formes), qui possédaient une accroche mécanique moindre que les couches de fond, ont pour une grande partie disparu. Une partie du modelé a donc été perdue.

Hormis en partie basse (décor autour des niches) où des phénomènes d'humidité périodiques ont contribué à indurer les couches picturales (formation de calcites), l'ensemble fait état d'une grande pulvéulence, généralisée, due notamment à la dégradation du liant. Les noirs, très chargés en pigments de particules fines, sont particulièrement affectés par une forte décohésion. En voûte nous avons observé que toutes les couches de couleurs étaient concernées, ce qui implique, pour une mise au jour, de prendre beaucoup de précaution et de procéder à un pré-refixage par vaporisation au fur et à mesure du dégagement des couches superficielles. Pour les sondages nous avons nettoyé les surfaces doucement avec des brosses en poil de chèvre.

Les surfaces sont également sales, couvertes de terre, de laitances de chaux, de mortier résiduel. La pulvéulence des couches picturales et une importante sensibilité à l'abrasion requièrent une grande minutie pour mettre au jour et dépoussiérer ces surfaces.



02 - Décor de gypseries

Introduction

Cette réalisation n'est pas documentée par les archives. Le répertoire ornemental est celui du baroque tel qu'il se déploie, en France, sous Louis XIV et évoluera dans un style moins monumental et avec davantage de raffinement sous Louis XV, dans la première moitié du XVIII^e siècle. A ce jour, nous ignorons ce qui a motivé cette réalisation, mais nous notons, si l'on se fie aux répertoires ornementaux, que très peu de temps, seules quelques décennies (peut-être une trentaine d'années) semblent séparer les deux premières réalisations.

Composition générale

Dans le chœur, la baie axiale est à ce moment-là fermée et le nouveau décor s'organise autour de l'autel et de la statue positionnée au centre du mur, encadrée d'un décor ornemental de gypseries en accolade surmonté d'une coquille. La portion de mur située juste en dessous a été reprise au ciment plus tard. Une cassure détectable sous le repeint, en dessous des volutes, montre que la paroi avait reçu ici d'autres éléments stuqués (entablements?), qui ont dû se dégrader et être déposés. Le décor de gypserie conservé semble un peu «flotter» sur le mur.



Des pilastres en faible saillie en plâtre divisent le mur de l'abside de façon tripartite, comme les voutains au-dessus, en largeurs de dimensions égales. Une corniche est installée sur toute la périphérie intérieure.

De part et d'autre de l'axe, deux tableaux feints, avec une attache en ruban et des cadres moulurés reçoivent les figures de Saint Paul et Saint Jean.

Deux grosses têtes d'angelots moulées et ancrées sur la face avant des piliers marquent l'entrée dans le sanctuaire. Au sommet de l'arc figure un cartouche ovale à cuirs enroulés (les lettres peintes M et A entrelacées sont plus tardives). La colombe symbole du Saint Esprit figure dans un médaillon circulaire au centre de la voûte. Des encadrements moulurés surmontés de palmettes habillent les voutains, les piliers et pilastres, les différentes faces de l'arc à l'entrée. Des guirlandes en suspension de roses ornent les surfaces à l'intérieur des panneaux.

Les panneaux de l'autel sont recouverts d'une fine couche de plâtre et peint en faux marbre dans des tons de rouge et blancs.

La baie située à l'ouest au-dessus de la tribune, qui semble avoir été modifiée dans ses proportions, a reçu un encadrement de gypseries ouvragé.

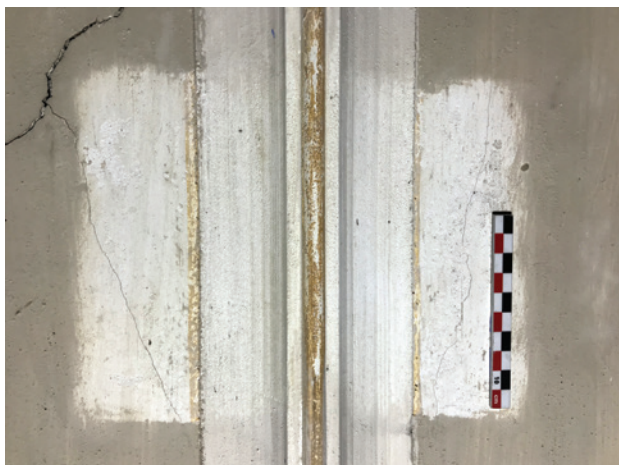


Coquille, palmettes, feuilles à bords ondulés, un répertoire «Louis XV» (second quart du XVIII^e s.).



Polychromie originale

Les sondages font état d'un traitement très épuré de l'ensemble, puisque les surfaces étaient majoritairement claires, de la couleur naturelle du plâtre des stucs. Seuls certains reliefs des moulures recevaient une couleur ocre jaune: la corniche, les cadres des deux peintures latérales (c'est la couleur qu'ils ont conservé jusqu'à aujourd'hui), ainsi que les moulures fines sur pilastres et l'encadrement des voutains.



Sondage n°21 en voûte



Sondage n°22, base du voutain au sud. Le fond était entièrement blanc. Seule la moulure intérieure était en couleur.



Sondage N° 23, polychromie originale de la corniche

Dans cet ensemble en bichromie, seuls les suspensions florales recevaient des couleurs légères, pastels. Les fleurs conservent des traces de rose clair. Des vestiges d'un bleu pâle sont également visibles sur les attaches (rubans) des guirlandes.

La dorure a été rapportée ultérieurement.

La quasi-totale disparition de la polychromie sur ces ornements s'explique par l'absence de couche préparatoire à l'interface entre le plâtre et la peinture.





Traces de bleu pâle sur les rubans



*Détail du visage de Saint Pierre, au sud.
L'esquisse à la mine de graphite est visible.*

Dans cet ensemble, les deux peintures latérales, disposées comme des tableaux sur le mur, avec un cadre mouluré et une attache en ruban, apportaient de la couleur.



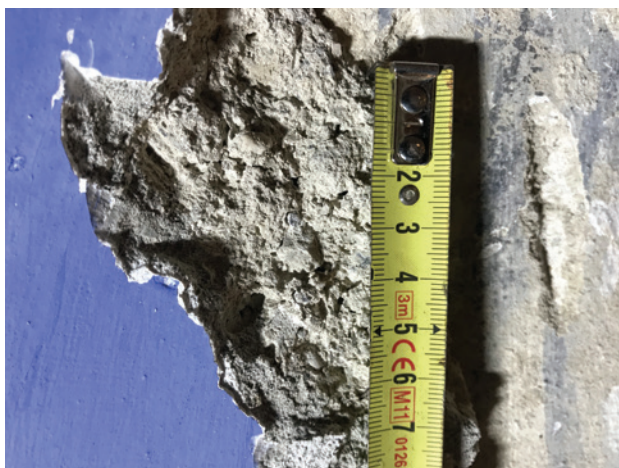
«Tableau» au nord, avec Saint Paul



«Tableau» au sud, avec Saint Pierre

Mise en oeuvre du décor

Le support a été régulièrement piqueté de manière à favoriser l'accroche d'un nouvel enduit destiné à recevoir le décor de gypserie. Cet enduit est réalisé en deux couches: une première de dressage, et une seconde, à l'aspect de surface lisse et aux charges fines.



Enduit de dressage



Enduit de finition



Seuls les éléments volumineux (coquille au centre, têtes d'angelots...), qui sont des moulages, ont reçu une armature. Tous les autres éléments, les moulures, les guirlandes florales, ont été confectionnés in situ, tirés au gabarit et rapportés sur la surface par seul collage.



Les petites roses ont été façonnées et collées une à une sur le support

Etat de conservation général

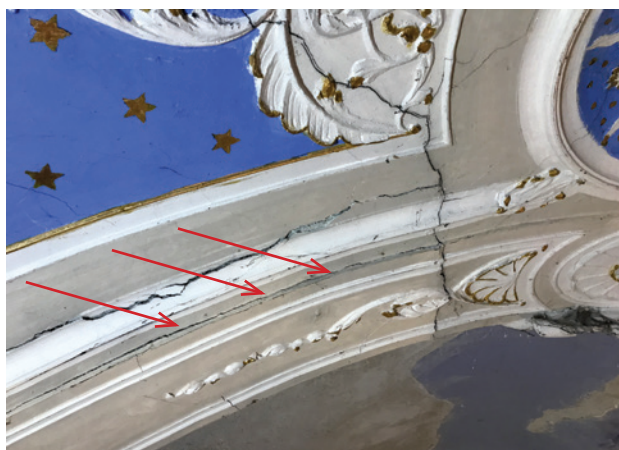
Gypseries

Globalement, le plâtre est homogène et en bon état de conservation.

Les fissures de structure et les pertes matérielles ont déstabilisé l'enduit de plâtre. En périphérie des lacunes il se détache du support.

La polychromie, sur les ornements floraux, a quasiment totalement disparu du fait de l'absence de couche préparatoire et sans doute de la constitution même de ces peintures en détrempe, avec un liant faible.

La couche ocre jaune sur les moulures est également fragile et pulvérulente.



Enduits déplaqués

Des lacunes, en partie basse du chœur, sont à relever : base des pilastres au nord, axe de l'abside jusqu'à une hauteur de 3 mètres.

Dans la nef, les sondages permettent de visualiser plusieurs zones lacunaires importantes sur le premier tiers de la hauteur des murs.

Peintures murales latérales avec deux saints

Support

Les supports sous ces peintures n'ont pas été recouverts de plâtre, la couche picturale a été mise en oeuvre sur une table maçonnée avec un enduit de chaux taloché finement. Cet enduit serré est cassant. Les peintures présentent toutes deux des décollements très préoccupants de l'enduit du support, sur quasiment la moitié de l'étendue de la peinture nord et environ un tiers de la surface est concernée sur la peinture sud. L'enduit s'est fracturé en plusieurs morceaux au droit de fissures structurelles verticales. Au niveau de ces fissures, les détachements sont particulièrement importants, avec des fragments totalement désolidarisés du support: Ils sont mobiles au toucher. Nous avons posé un facing de papier bolloré sur la partie haute de la peinture au sud, dans une zone où les fragments sont détachés et mobiles de façon particulièrement critique.

Sur la périphérie immédiate, les fragments sont encore partiellement maintenus sur le support, mais sont instables.

Le phénomène de fissuration de la structure est ancien puisque ces peintures ont déjà fait l'objet de «réparations», probablement au moment de la campagne de reprise du décor en 1897. On observe quelques colmatages d'enduits au plâtre en surface et un comblement des fissures, avec des recouvrements par des repeints grossiers.


Couches picturales

Il s'agit de peintures en détrempe.


Les surfaces sont très empoussiérées. La poussière se comporte comme un agent hygroscopique, et des embues couvrent les surfaces. Certains pigments utilisés en concentration importante (noirs notamment) présentent une décohésion granulaire avec des pulvérulences.


Les repeints pratiqués au niveau des réparations d'enduits en 1897 sont très couvrants et étendus au-delà de la seule zone traitée. Ainsi toute la partie sommitale du tableau sud (ciel) a été recouverte de bleu outremer et d'ocre brun -alors que la zone lacunaire en dessous de ce repeint ne correspond qu'à un tiers de cette surface.




 *Détachements périlleux de l'enduit
(détaché à 100%)*


 *Reprise de fissure ou d'enduit (XX^e s.)*

 *Détachements important de l'enduit
(devant être traité)*


 *Repeints («restauration»)*



 *Détachements périlleux de l'enduit
(détaché à 100%)*

 *Détachements important de l'enduit
(devant être traité)*

 *Reprise de fissure ou d'enduit (XX^e s.)*

 *Repeints («restauration» XX^e)*

 *Facing*



Repeints étendus (bleu outremer et Terre de Sienne brûlée) autour des fissures colmatées au plâtre (Saint Pierre).



Détail de l'angle supérieur avec un fragment totalement décollé. Un repeint jaune figure à l'angle.



Détail du colmatage au plâtre à la base de la peinture et repeint.



Détail du repeint dans le ciel (à gauche)



Tableau avec Saint Paul: test de dépoussiérage qui révèle l'empoussièrement prononcé des surfaces.

03 - Décor peint 1897

Introduction

Cette réalisation est mentionnée dans le registre de Mémoires utiles de la paroisse d'Aillon-le-Jeune en 1897. Il est indiqué que ce décor est dû à un peintre-décorateur nommé Salvati et venant du Tessin. Les archives font état d'un bâtiment délabré et de travaux attendus depuis plusieurs décennies quand cette importante campagne de rénovation est entreprise.

«Réparation de la Chapelle de la Corrierie

En 1897, la chapelle de la Corrierie dans un état de délabrement complet a subi de grosses et importantes réparations : chaînage des murs, crépissage des murs à l'intérieur et à l'extérieur, dallage intérieur en ciment Vicat, ouverture de 2 fenêtres au nord, vitraux des fenêtres, appui de communion en fonte, autel en marbre garni, statue de Notre-Dame de Lourdes, génoise, croix en fer forgé placée au faite sur le devant de la chapelle, décoration intérieure faite par M Salvati peintre décorateur (canton du Tessin) – murs du cimetière refaits et crépis et couverts en dalles. Bans.

Pour subvenir aux frais de ces grosses réparations M le curé de la paroisse a ouvert une souscription auprès des habitants de la Combe, seuls chargés de l'entretien de cette chapelle.» (F. Chanvillard, curé).

Composition générale

Les réparations apportées sur le parement - avec le piquetage des enduits altérés en pied de mur et leur remplacement par un enduit de ciment, des reprises ponctuelles sur les murs, l'ouverture des baies au nord, ont justifié une réharmonisation des nouvelles surfaces avec l'ensemble, et la reprise du décor peint. Ce décor est de facture très sommaire: badigeonnage des murs en rose, motif de croix au pochoir dans la nef, piliers, faux pilastres et encadrement des voûtains beige, ciel bleu outremer étoilé dans les voûtes. Ce décor vient se plaquer directement sur le décor de gypseries, opérant un mélange stylistique assez douteux. Ce type de décor de pochoirs est hérité du style troubadour, ou néo-gothique, qui s'est développé tout au long du XIX^e siècle et a perduré au début du XX^e siècle sous une forme de plus en plus simplifiée.

La base des gypseries a été purgée et c'est un décor en trompe l'oeil qui vient reconstituer les lacunes (image ci-contre).



Il s'agit de badigeons (chaux ou autre détrempe) colorés aux ocres et oxydes. La dorure a été effectuée à la mixtion sur une couche préparatoire jaune en voûte et sur les reliefs des gypseries.





Vue d'ensemble du décor de badigeons au niveau de la tribune.

04 - L'autel

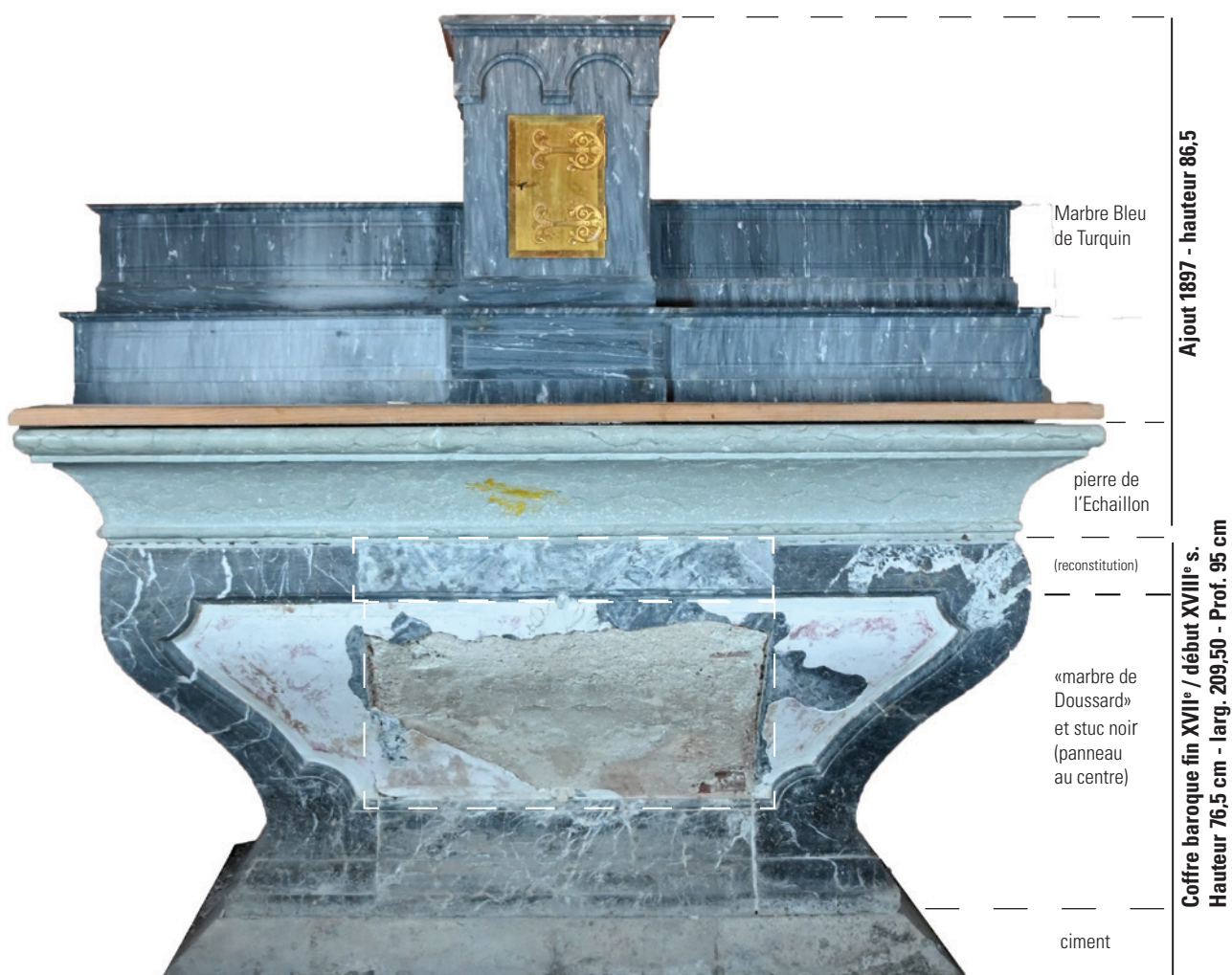
Dans le premier dispositif, et selon les principes cartusiens, l'autel était probablement plus avancé dans le chœur, non adossé à l'abside. Il pouvait n'être composé que d'une table, sans gradins, c'est une disposition qui est évoquée dans certaines chartreuses.

Il a été appuyé contre le mur plus tard (XVIII^e s.?), pour le conformer aux usages liturgiques en vigueur. Des travaux le concernant sont mentionnés dans les archives. Le piétement original a disparu et a été reconstitué en ciment. Le plateau d'origine a également disparu. En 1897 la table a reçu un nouveau plateau, en pierre de l'Echaillon bouchardée (c'est un type de finition historiquement postérieur à 1880), les deux gradins supérieurs en marbre Bleu Turquin et le tabernacle en laiton avec ses grosses pentures néo-gothique dont la typologie renvoie à des productions de cette fin du XIX^e siècle. Ces éléments s'accordent peu avec l'esthétique du coffre en forme de tombeau galbé, de style baroque.

L'autel-tombeau est un type formel dont on s'accorde à dire qu'il apparaît en France entre la toute fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle.

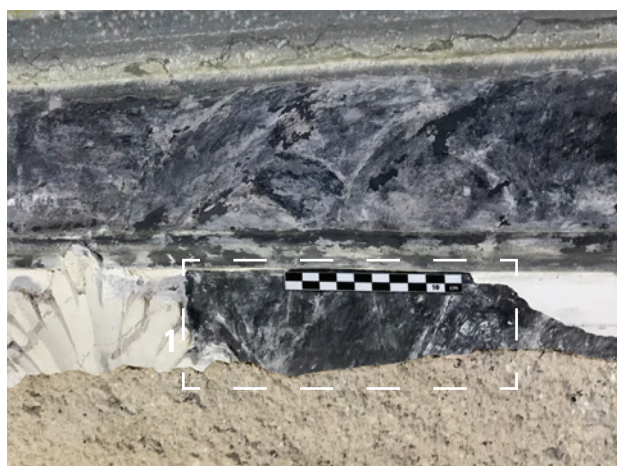
Les pierres décoratives du coffre viennent s'agrafer sur un bâti en brique enduit. Les montants et traverses ont été traités avec une pierre calcaire grise veinée de calcite locale, ou provenant de la proche combe de Savoie. Cette pierre une fois polie devient noire. Le beau rendu obtenu lui a valu d'être appelée «marbre de Doussard», où elle était notamment extraite. Elle affleure et a été exploitée depuis l'antiquité sur toute la bordure est des Bauges, de Cruet à Mercury. Les petites coulées d'oxyde jaune qui ponctuaient parfois cette pierre, comme ici en face avant à droite, étaient recherchées pour les similitudes qu'elles conféraient avec le fameux marbre Portor.

Le panneautage en face avant est composé de trois parties. La partie centrale a été traitée avec un «stuc marbre» noir imitant fidèlement la pierre, tout comme les panneaux latéraux. C'est un enduit teinté en masse, serré à l'outil, poncé, jusqu'à l'obtention d'une surface polie. Il est lacunaire à + de 90% en face avant.

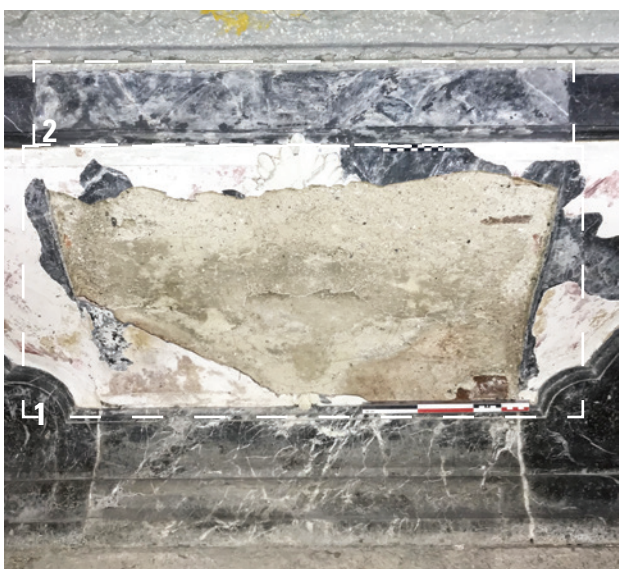




Détail de la pierre polie en face avant, le bloc a été choisi intentionnellement et placé sur la face pour la présence de traces d'oxyde jaune qui ponctuent le veinage.

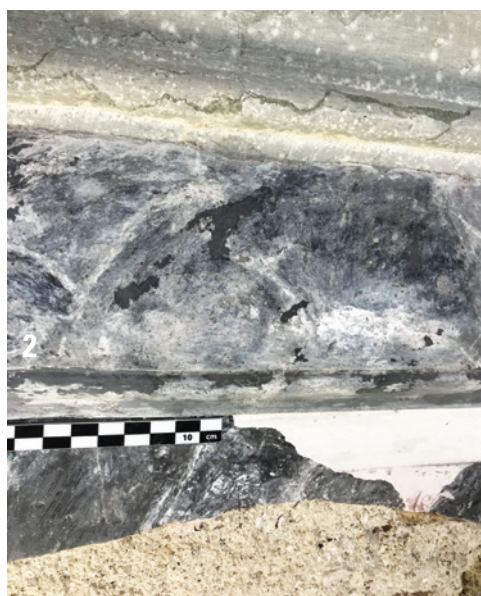


Détail du stuc-marbre noir en face avant



1- Panneau en face avant, ayant perdu à + de 90% sa finition en stuc marbre. Le stuc remplaçait la pierre pour des raisons techniques (dimension des blocs exploitables, coûts, possibilité d'inclusion d'un motif ornemental...).

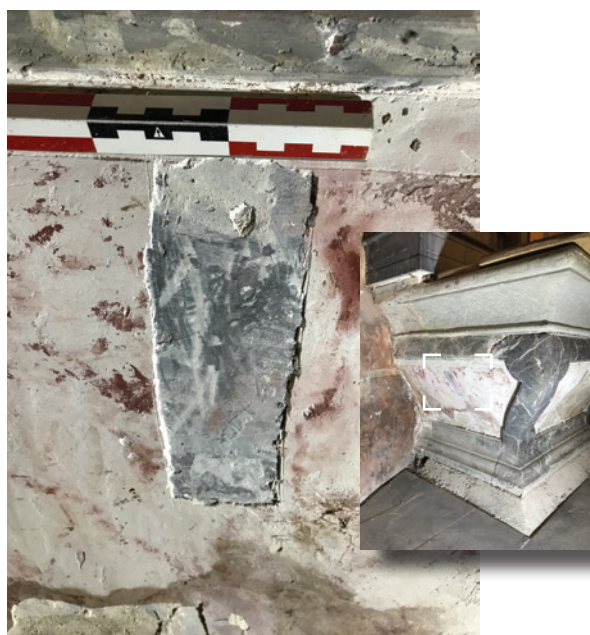
2- La traverse supérieure a été refaite en stuc marbre de ton gris plus clair lors de la seconde campagne de décor, tout comme la partie arrière des traverses supérieures des côtés. En 1897, lors de l'intégration du plateau et des gradins, les parties situées sur les côtés sont à nouveau repeintes.



Détail de la reconstitution en stuc-marbre d'une partie du bâti (traverse au centre sur la face).



Stuc-marbre noir du 1er décor réalisé en deux couches d'enduits
1-support en plâtre gros (rose)
2- Stuc-marbre



Sondage côté gauche. Présence du stuc-marbre noir.



*Photos ci-dessus:
Pièces sur les côtés (traverses) reconstituées en stuc
marbre.*



Lors de la seconde campagne de décor, les trois panneaux stuqués du coffre auront été recouverts de plâtre et peints avec un faux marbre dans des tons d'ocre rouge. Tout comme les couleurs présentes sur les gysperies, ce décor peint aura connu des problèmes de conservation (absence de couche préparatoire) et a largement disparu.

Lors de la seconde campagne de décor, la face avant du coffre aura reçu un ornement en relief. Des vestiges sont présents en partie haute du panneau (palmette) et en partie basse, il occupait toute la hauteur du panneau.



Assemblage grossier, côté droit, fissuration du plâtre, tâches (colle jaunie?).



L'assemblage opéré en 1897 n'est pour le moins pas des plus heureux.

La base en ciment est brute, sans finition, et sans dessin. Il manque des moulures plates sous le chanfrein pour former un socle.

En outre, le ciment est nocif pour la conservation de la pierre, il est source de sels solubles qui endommagent la pierre (image ci-contre à gauche), à la base, et contre le mur.

Pour adapter le dos de l'autel au mur, et les différents éléments entre eux, une jonction a été réalisée au plâtre, de façon grossière.

Il semblerait que les gradins aient pu provenir d'un autre autel. Ils ne sont pas ajustés en largeur et dépassent de quelques centimètres de chaque côté de la table.

Etat de conservation des matériaux

La présence du ciment à la base de l'autel nuit à la bonne conservation de la pierre du coffre, qu'il dégrade. Cette nuisance est d'autant plus prononcée que les supports autour ont une porosité fermée et que la base de l'autel concentre toute les remontées d'eau par capillarité du sol. Cette humidité draine des sels contenus dans le ciment, qui exercent des pressions de cristallisation importantes sur la pierre: en plusieurs points, elle a éclaté. La surface est également couverte d'efflorescences. Des émanations trahissent la présence de champignons. Lors de la mise en oeuvre en 1897, des projections de ciment n'ont pas été nettoyées et la pierre est couverte de laitances et de résidus de mortier.



Effritement de la pierre en face avant (au centre), à la base du coffre.



Effritement de la pierre en face avant (partie gauche)



Effritement de la pierre en face avant (partie gauche)

Elements pour travaux de conservation et de restauration

La conservation et la restauration de la pierre sortent de notre champ de compétences, nous invitons le maître d'ouvrage à faire procéder à un diagnostic approfondi et à la mise au point d'un protocole de travaux par un ou des spécialistes associés. Il y a plusieurs aspects à traiter: la conservation des matériaux et la restauration, qui inclut des restitutions (taille de pierre et stucs-marbres), qui relèvent de différentes compétences.

Le parti-pris général de restauration, et en l'occurrence celui d'une mise en valeur du premier décor, pourrait justifier de reconsidérer la place dans l'espace de cet autel. Quel que soit le parti-pris adopté, la reprise du piètement rend nécessaire le démontage pour procéder à une remise en état. En même temps il s'agit d'assainir le bâti, et de reconsidérer la connexion avec le sol. La conservation d'une lame d'air en arrière de l'autel permettrait d'assainir le contexte.

La **reprise du piètement** demande de redessiner un socle, une moulure, de choisir la pierre à mettre en oeuvre, l'aspect de finition à lui donner.

Des **consolidations** par injections de résines spécifiques sont nécessaires pour recoller les fragments et les effritements de pierre qui se sont produits à la base.

Le **nettoyage** des laitances et des résidus de mortier nécessite des compresses spécifiques, et éventuellement, en fonction des taux de sels qui seront relevés, un traitement de dessalement peut aussi être requis. Le mode opératoire sera adapté en fonction de ce taux. La dépose peut permettre de réaliser un dessalement par bains d'eau déminéralisée plutôt que par compresses.

Stucs marbres

Une dépose entrainera inévitablement la perte des stucs-marbre des panneaux latéraux, et, sous réserve de vérifier s'ils peuvent être conservés, des stucs qui ont été réalisés au XVIII^e siècle sur les traverses.

Les stucs-marbres peuvent être reconstitués. Un complément de sondages permettrait de les documenter auparavant.



Laitances et résidus de mortier de ciment, effritement de la pierre, à la base du côté droit de l'autel



Côté gauche de l'autel, zone de cristallisation de sels avec boursoufflures et éclatement des matériaux. La pierre à la base est couverte d'efflorescences.

05 - Éléments pour une restauration

L'histoire de cette ancienne église attachée à la Chartreuse Notre-Dame d'Aillon lui confère une singularité au sein du patrimoine savoyard qui mérite qu'elle soit distinguée et mise en valeur. Elle est, avec l'Hôtellerie, le seul bâtiment encore en élévation de la Chartreuse, bâtiment qui bénéficie depuis 1994, avec le périmètre couvert par l'ancien monastère, d'une protection par les Monuments Historiques. Une première mesure de conservation qui pourrait être envisagée, à ce titre, serait de proposer cette chapelle à une inscription. La qualité et l'unicité du décor de l'ancienne église, reflet du contexte particulier de sa création et révélée par les sondages stratigraphiques, y souscrit de surcroît.

Concernant la restauration, l'enjeu premier sera de mesurer point par point quelles seraient les modifications et la teneur des pertes engendrées par une mise en valeur du décor original. Si l'on retient cette idée, la campagne décorative du XVIII^e siècle perdra son unité au profit de celle du premier ensemble.

Sur ce sujet, la Charte de Venise (ICOMOS, 1964) relative à la conservation et la restauration des monuments et sites, précise à l'Article 11:

«Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.»

Cet article jette les bases d'une réflexion collective qui n'est pas à éluder, même si dans une première lecture, le caractère relativement courant et finalement l'exécution mécanique un peu grossière du décor de gypseries paraît peser peu vis à vis du caractère historique du premier.

D'autre part, ce qui apparaît, c'est que le projet de mise au jour du premier décor impliquera nécessairement une co-visibilité avec des éléments conservés du second décor. Mais comme le précise la charte: « (...) l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration (...) ».

Parmi les paramètres qui sont à prendre en compte nous pouvons évoquer les éléments suivants:

Même si ce premier décor est lacunaire, notamment dans la voûte du chœur et en pied de mur, on peut estimer d'après les sondages réalisés que 80% de son étendue est conservée, et que la mise au jour sera en mesure d'en délivrer une image très cohérente.

Le premier décor n'est plus présent dans la partie sommitale de la voûte du chœur, au-dessus de six mètres, il a été bûché en profondeur lors de la mise en place du décor de gypseries. Les deux campagnes peuvent tout à fait être présentées en co-visibilité. Les éléments du décor de gypseries de la voûte peuvent et doivent être conservés (médaillon circulaire avec le Saint Esprit, cartouche en face avant de l'arc, départ des voutains avec leurs guirlandes). Son retrait aurait des conséquences structurelles et ne se justifie pas pour la mise en valeur du premier décor.

Nous pouvons préciser ici que ces décors «s'accompagnent» relativement bien du point de vue du contenu iconographique et du point de vue de leur occupation dans l'espace.

- La ré-ouverture de la baie axiale implique nécessairement de déposer l'encadrement en relief surmonté d'une coquille situé au-devant.

-La grosse corniche moulée en plâtre disposée sur toute la périphérie de l'intérieur, à la naissance de la voûte, est venue en lieu et place de la corniche feinte en trompe l'oeil du premier décor. Le premier décor semble avoir été relativement bien conservé en périphérie immédiate (pas de buchâge de l'enduit peint sur l'ensemble lors de la mise en place de la corniche).

- Dans l'ensemble architectural formé par le second décor, les deux «tableaux» latéraux se distinguent par leur contenu figuratif et un caractère d'unicité, ce qui sont des aspects «plaidant» fortement pour leur conservation. Au moment de la consolidation, sur la peinture au sud (Saint Pierre), qui est fragmentée et décollée du support, le fragment situé en haut à droite pourrait être déposé temporairement -ou pourvu d'une «charnière» avec un facing- pour pouvoir observer momentanément et documenter la couche picturale originale au-dessous.

Si l'on considère que le décor de gypseries reprend dans les grandes lignes la composition du premier décor, on peut faire l'hypothèse qu'il y ait eu ici des scènes spécifiques.

Structure et assainissement

Les reprises de ciment effectuées en pied de mur en 1897, sont très détériorées, et doivent être éliminées au profit d'un enduit multicouches de chaux calcique pure ou de chaux faiblement hydraulique.

Après analyse de la structure et des moyens éventuellement nécessaires à sa stabilité, les fissures structurelles doivent faire l'objet d'une réhomogénéisation par coulinages, avec le colmatage préalable de la surface, qui est à réaliser *sous le niveau* de la surface.

Ces travaux qui relèvent de la maçonnerie doivent être effectués en concertation avec l'entreprise en charge de la conservation des décors peints. Notamment, la dépose des enduits de ciment directement au contact des peintures doit être effectuée par le restaurateur de peintures, qui réalisera les consolidations nécessaires au niveau de la rupture d'enduit et mettra en place un solin périphérique, façonné à 45%, contre lequel le maçon pourra assoir le nouvel enduit.

Éléments pour la mise au jour, la conservation et la valorisation du premier décor

Bien avant de pouvoir évoquer la présentation esthétique de ce décor, la mise au jour et la consolidation des matériaux vont constituer une étape fondamentale, la plus importante en terme de volume de travail.

Cette étape conditionne la seconde et il nous paraît important que le niveau de restauration/le traitement des lacunes/les intégrations d'enduits et picturales éventuelles ne soit arrêté qu'une fois la première phase achevée, de se réserver toute latitude, autant que la programmation permettra de le faire. Ces deux étapes dans l'idéal, doivent constituer deux phases distinctes.

Mise au jour

Lors de la campagne de sondages, les dégagements des enduits superficiels ont été réalisés manuellement au ciseau et au burin, avec une finition à l'aide de petits grattoirs. Ces enduits sont d'épaisseur moyenne de 2 à 3 cm dans le chœur et dans la nef, ils peuvent avoir jusqu'à 3 à 4 cm d'épaisseur. Pour un gain de temps et d'énergie, le dégagement peut être réalisé au burin pneumatique à basse pression, sans danger pour les surfaces. La quantité de gravats occasionnée ne sera pas négligeable!

Consolidation du support

Comme nous l'avons mentionné dans la présentation du premier décor, les fissurations de structure dans le chœur, qui sont anciennes, ont fragilisé les enduits peints. La couche d'enduit au

plus près du parement et qui supporte le premier décor fait l'objet d'un réseau de fissures et de microfissures secondaires aux abords de ces fractures, avec la formation de petits panneaux instables situés entre plusieurs fissures en relais. Cela implique de réaliser des consolidations avec des solins au mortier de chaux calcique et par des injections de coulis à base d'hydroxyde de calcium, ce dès la mise au jour, au fur et à mesure du dégagement.

Plus généralement, les lèvres de chaque trou de piquetage doivent être systématiquement contrôlées et au besoin consolidées. Les solins sont réalisés avec des mortiers aux propriétés proches de l'existant, en termes de densité (plutôt plus légers), de proportions liant/charges, de choix des charges, des granulométries et enfin de couleur.

Couche picturale: opérations à réaliser

Le dépoussiérage des surfaces, qui demande beaucoup de soin et d'attention, se fait au cas par cas à l'appréciation des restaurateurs en fonction du degré de la pulvéulence généralisée relevée de la couche picturale (brosses de différentes dureté, gommage et quand cela est possible, bâtonnets de fibre de verre...).

Un pré-refixage est souhaitable au fur et à mesure de la mise au jour, avec un consolidant léger à définir sur plusieurs tests préalables (nature, concentration et nombre de passages), appliqué par vaporisation.

Le nettoyage, à adapter selon les surfaces. Les dépôts en surface sont essentiellement d'origine inorganique, il s'agit de résidus et de laitances de mortiers. Pour la majeure partie des surfaces un dépoussiérage fin constituera la seule opération à mener, suivie d'un tamponnage léger à l'eau déminéralisée. Localement, on relève des tâches incrustées. Les gels rigides de nettoyage sont à privilégier sur ce type de surface très poreuse.

Refixage final -selon tests préalables.

Présentation esthétique

Le colmatage des trous de piquetage sur l'ensemble des surfaces apparaît comme une entreprise considérable... mais pas forcément nécessaire. Quand on se place à l'entrée du chœur, ces trous sont même très peu visibles dans les fonds noirs, car l'enduit original est d'un ton gris sombre qui permet au regard de l'absorber dans l'ensemble. Dans les fonds clairs, ceux-ci apparaissent nettement. Une hiérarchie de présentation pourrait être opérée entre surfaces décorées et surfaces neutres, à condition que cette opération soit lisible et intelligible à l'observation rapprochée. Le colmatage des trous et une réintégration très légère, à l'aquarelle (médium réversible), laissant percevoir le support permet cette intégration subtile et lisible, sans repeints lourds. Il est nécessaire et incontournable de réaliser des échantillons préalables.

Traitement des grandes lacunes d'enduit

Les grandes lacunes d'enduit, dont certaines ont déjà été traitées, si l'on s'en tient à l'esprit de la présentation décrite ci-avant, se manifestent comme telles, avec une reconstitution jusqu'au niveau de l'enduit qui supporte la couche picturale, légèrement au-dessous, avec une finition grattée ou lavée.

Éléments pour la mise au jour, la conservation et la valorisation des éléments du second décor

Ces travaux sont à réaliser par un atelier de staff en association avec un restaurateur de peintures murales.

Consolidations

- Les consolidation au niveau de la structure et des supports des «tableaux» s'effectuent par injection de coulis à base d'hydroxyde de calcium et mise en place de solins;
- La consolidation des gypseries elles-mêmes: Dans toutes les zones en périphérie des ruptures de l'enduit plâtre, il est nécessaire de le faire ré-adhérer au support, par l'injection d'un adhésif à base de gypse (Hémihydrate de sulfate de calcium), avec mise sous pression.

Mise au jour du décor, retrait des badigeons de 1897

Ces badigeons, qui sont très pulvérulents, se retirent par brossage mécanique à sec en adaptant la dureté des outils pour ne pas rayer les surfaces.

Un gommage peut être effectué pour finaliser l'opération.

La **reconstitution** de surfaces et des reliefs au plâtre s'effectue de manière traditionnelle au plâtre avec des gabarits. La rayure préalable du support en «écailles de poisson» améliore l'accroche. En fonction de la localisation des reprises, une patine légère d'harmonisation peut être nécessaire.

La présentation esthétique comprend:

- La réfection légère aux badigeons des filets ocre jaune;
- une réintégration légère, à l'aquarelle des couleurs pastels sur les rubans et les fleurs;
- le nettoyage des encadrements des deux tableaux et l'intégration des petites lacunes de matière.

Lacunes

Une réflexion doit être portée sur le traitement du parement au centre de l'abside, dans la partie comprise entre l'autel et l'encadrement de la sculpture au-dessus, ainsi que sur l'autel (reconstitution d'un faux marbre? d'un ornement?)

Dans le motif conservé, la retouche (petits éclats de matière, écailles et abrasion de la couches picturale) est également une intégration fine à l'aquarelle.

Tableaux avec figures saintes

Dépoussiérage

Considérant la fragilité et la pulvérulence des couches picturales, le dépoussiérage doit être mené délicatement à sec avec des éponges micro-absorbantes (type éponges de maquillage) déplacées doucement sur les surfaces.

L'Élimination des repeints et des colmatages des fissures est à réaliser à sec sous loupe

Pré-refixage sur tests préalables

Retouche/présentation esthétique à l'aquarelle

Refixage léger

ANNEXE

Analyse d'un prélèvement

Rapport N°R2023-0086 DF NP

Centre National d'Evaluation de Photoprospection

Analyse par micro-spectrophotométrie IRTF d'un
prélèvement de décor peint grisaille du XVII^e siècle de
la chapelle de la corriere
(Aillon-le-jeune, Savoie)

Note préliminaire

Le prélèvement sur la couche picturale du XVII^e siècle a été effectué au niveau du motif de pilastre en trompe l'oeil du côté nord du chœur, sur la bordure d'un piquetage. L'échantillon comprenait le support (enduit de finition), la couche de fond et la couche picturale noire.

Cette analyse permet de voir que le liant qui a été mis en oeuvre aussi bien pour l'enduit de finition que pour les couches picturales est apparenté à du jaune d'oeuf, aujourd'hui fortement dégradé par oxydation.

Une charge de calcite broyée finement est présente dans toutes les couches également. Il s'agit bien de calcite et non pas de chaux dégradée qui apparaîtrait, le cas échéant, à l'analyse.

L'analyse met en évidence le fait que le noir n'est pas d'origine minérale. Une hypothèse que nous formulons, à l'observation visuelle du pigment, est qu'il pourrait s'agir d'un noir de carbone. M^{me} Fromageot, qui a effectué l'examen nous a précisé qu'en analyse par μ IRTF, le noir de carbone absorbe dans le domaine complet d'analyse 4000-700 cm^{-1} ce qui entraîne une dérive de la ligne de base des spectres. C'est le cas sur les spectres des figures 10-13. Ceci corrobore l'hypothèse d'un noir de carbone.



*Localisation du prélèvement - Élévation nord du chœur
Décor floral du faux pilastre*

Aubière, le 20 mars 2023

Madame Séverine HABERER
NOEMI Polychromies EURL
35 rue des Cadets
73170 La Balme

RAPPORT D'ETUDE

R2023-0086 DF NP

D2023-0120

Analyse par micro-spectrophotométrie IRTF d'un prélèvement de décor peint de la Chapelle de la Corrierie (Aillon-le-Jeune, Savoie)
--

Un prélèvement de décor peint de la Chapelle de la Corrierie (Chartreuse – Aillon-le-Jeune, Savoie) a été adressé au CNEP pour analyse par micro-spectrophotométrie IRTF (μ IRTf). Le prélèvement est décrit comme étant issu d'un décor grisaille datant du XVII^{ème}.

L'observation au microscope optique du prélèvement met en évidence sa stratigraphie avec les 3 couches suivantes (cliché de photomicrographie de la figure 1) :

- couche 1 d'enduit blanchâtre
- couche 2 blanche
- couche 3 noire en surface.

La couche 1 d'enduit blanchâtre est composée, d'après les spectres des figures 2-5 des matières suivantes :

- une très faible teneur de matière organique caractérisée par la bande à 1637 cm^{-1} (figure 4) et la bande à 1168 cm^{-1} (figure 5). Cette matière est identifiée à une matière

protéinique de type jaune d'œuf fortement dégradé par oxydation (dégradation totale de la partie ester de constitution de jaune d'œuf)

- une teneur prépondérante de carbonate de calcium de type calcite détecté par la bande à 2511 cm^{-1} (figure 2) les bandes à 2983 et 2874 cm^{-1} (figure 3) la bande à 1795 cm^{-1} (figure 4) le massif à 1439 cm^{-1} et les bandes à 875 et 712 cm^{-1} (figure 5)
- une faible teneur d'aluminosilicate de type ocre détecté par les bandes à 1044 , 800 et 781 cm^{-1} (figure 5).

La couche 2 blanche est composée, d'après les spectres des figures 6-9 des matières suivantes :

- une très faible teneur de jaune d'œuf caractérisé par le massif à 3455 cm^{-1} (figure 7) la bande à 1636 cm^{-1} (figure 8) et les bandes à 1166 et 1081 cm^{-1} (figure 9). Ce jaune d'œuf est très fortement dégradé par oxydation (dégradation complète des esters)
- une teneur prépondérante de carbonate de calcium de type calcite (2986 , 2878 , 2507 , 1794 , 1422 , 876 , 714 cm^{-1})
- un aluminosilicate de type ocre détecté principalement par les bandes à 1043 , 1014 , 800 et 780 cm^{-1} (figure 9).

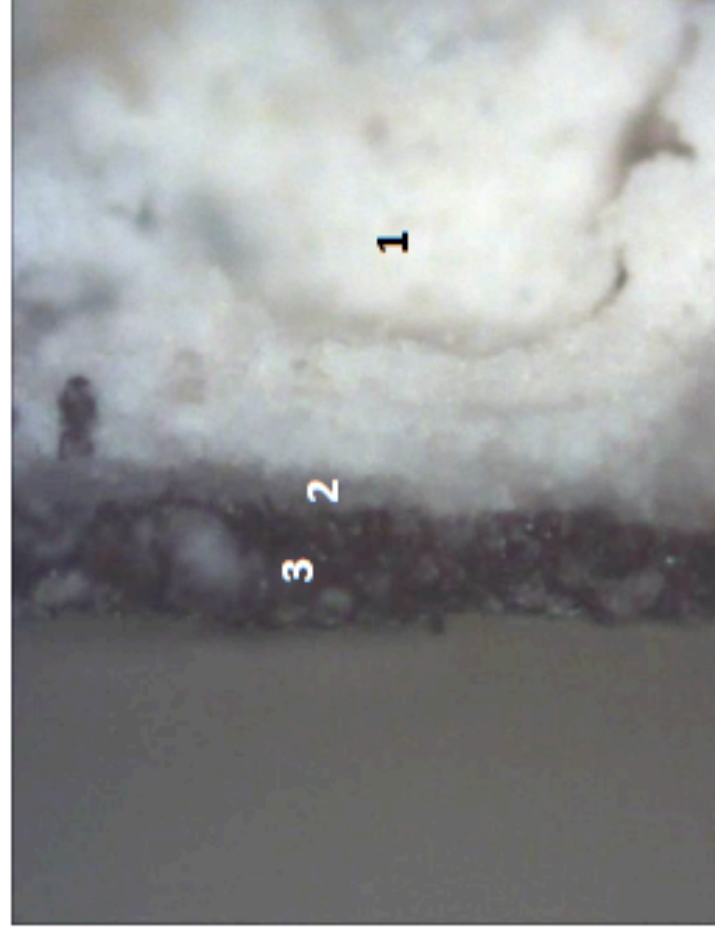
La couche 3 noire (surface) est composée, d'après les spectres des figures 10-13 des matières suivantes :

- une très faible teneur de jaune d'œuf caractérisé par le massif à 3437 cm^{-1} et les bandes de groupements $-\text{CH}_2-$ à 2924 et 2858 cm^{-1} (figure 11) la bande à 1632 cm^{-1} (figure 12) et les bandes à 1177 et 1084 cm^{-1} (figure 13). Ce jaune d'œuf est très fortement dégradé par oxydation, seule la partie protéinique est conservée à ce jour
- une teneur prépondérante de carbonate de calcium de type calcite (2977 , 2876 , 2512 , 1795 , 1430 , 876 , 713 cm^{-1})
- un aluminosilicate de type ocre détecté par les bandes à 1044 , 802 et 781 cm^{-1} (figure 13).

Aucun pigment minéral noir de type sulfure n'a été détecté dans cette couche de surface.

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrière - Aillon
Observation en coupe : Prélèvement « décor grisaille » XVII^e

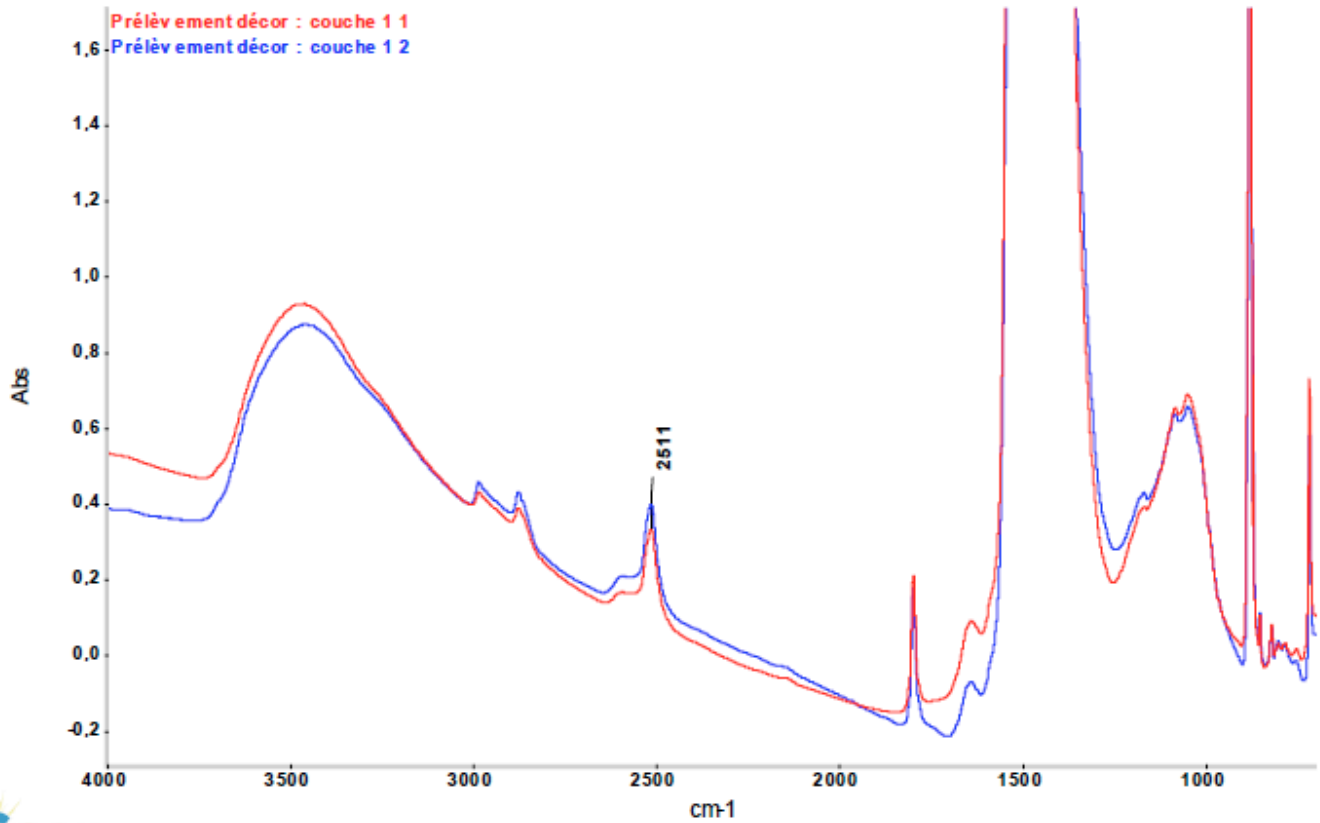
Figure : 1



200 μm

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Correrie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 1

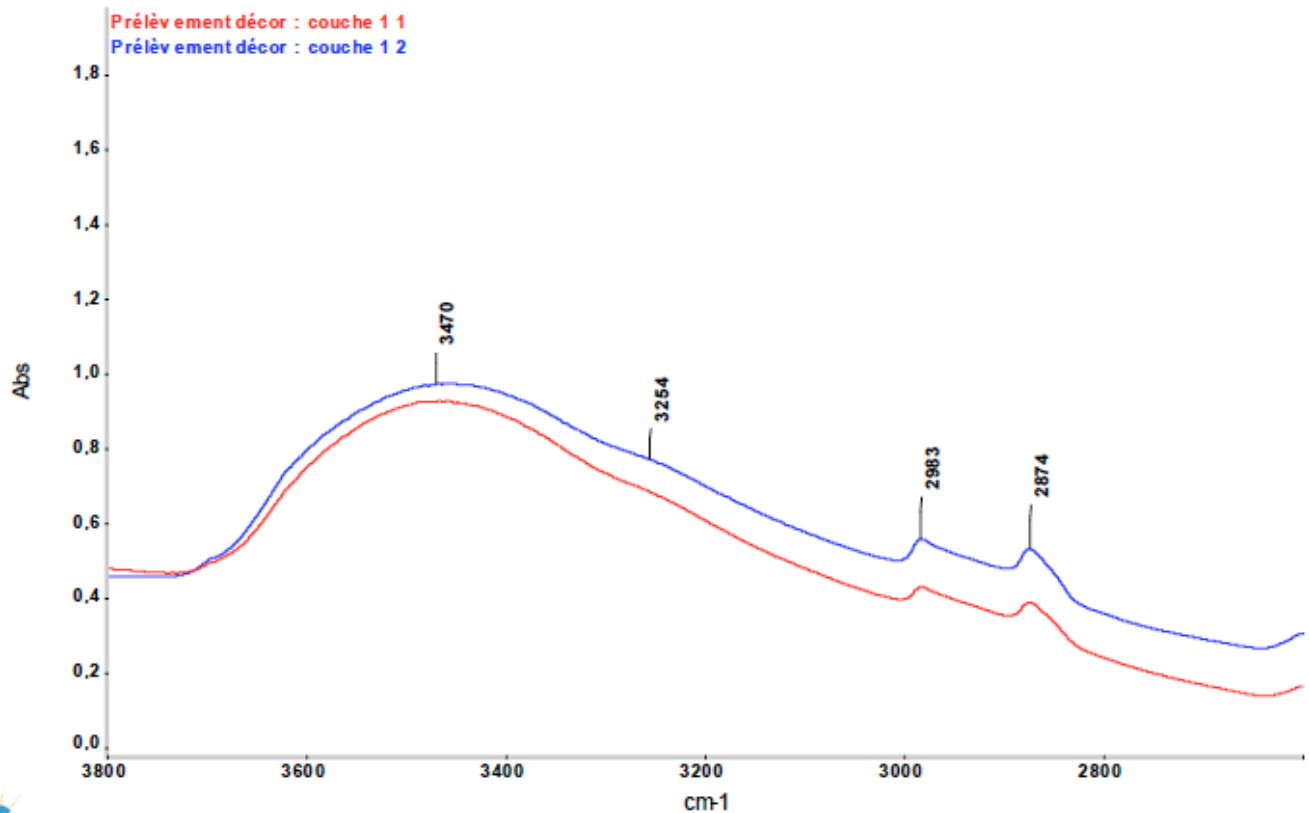
Figure : 2



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Correrie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 1

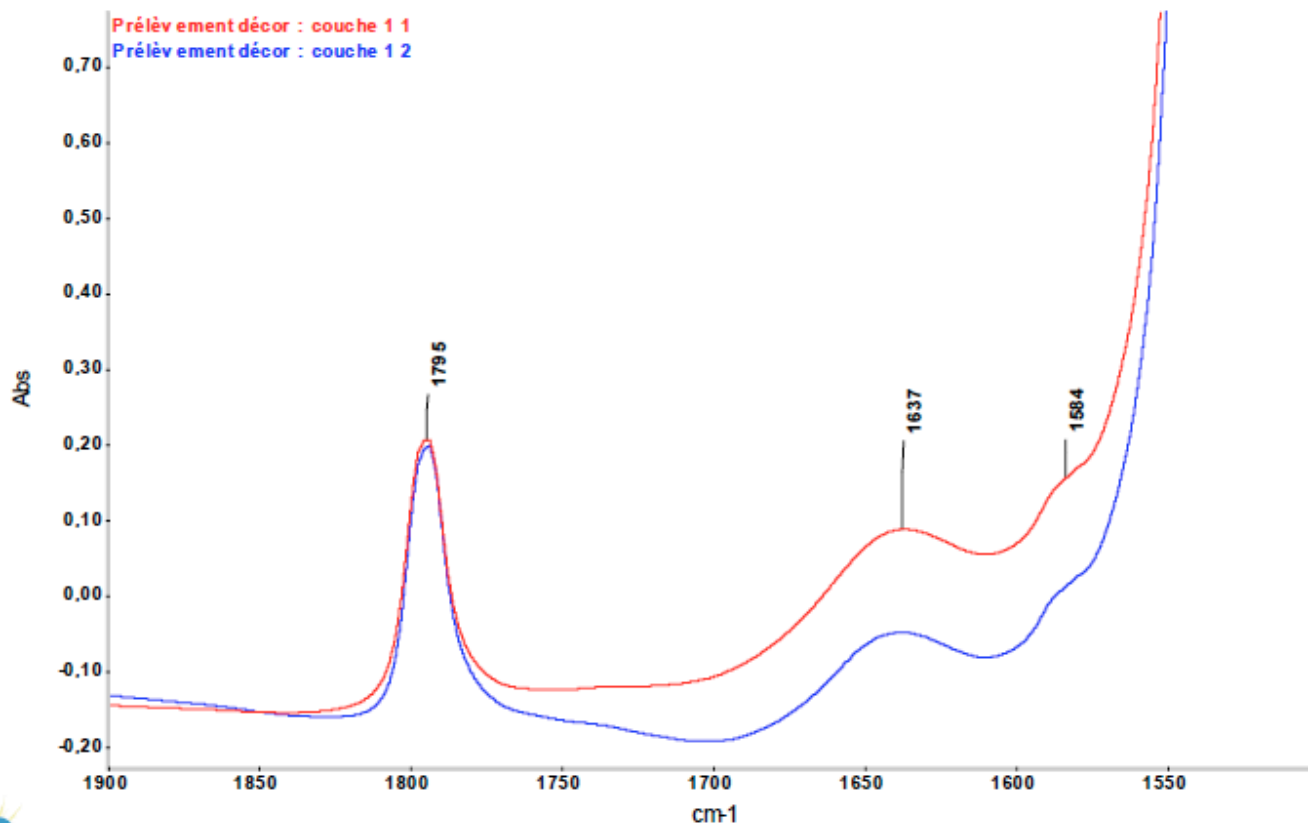
Figure : 3



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corriere - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 1

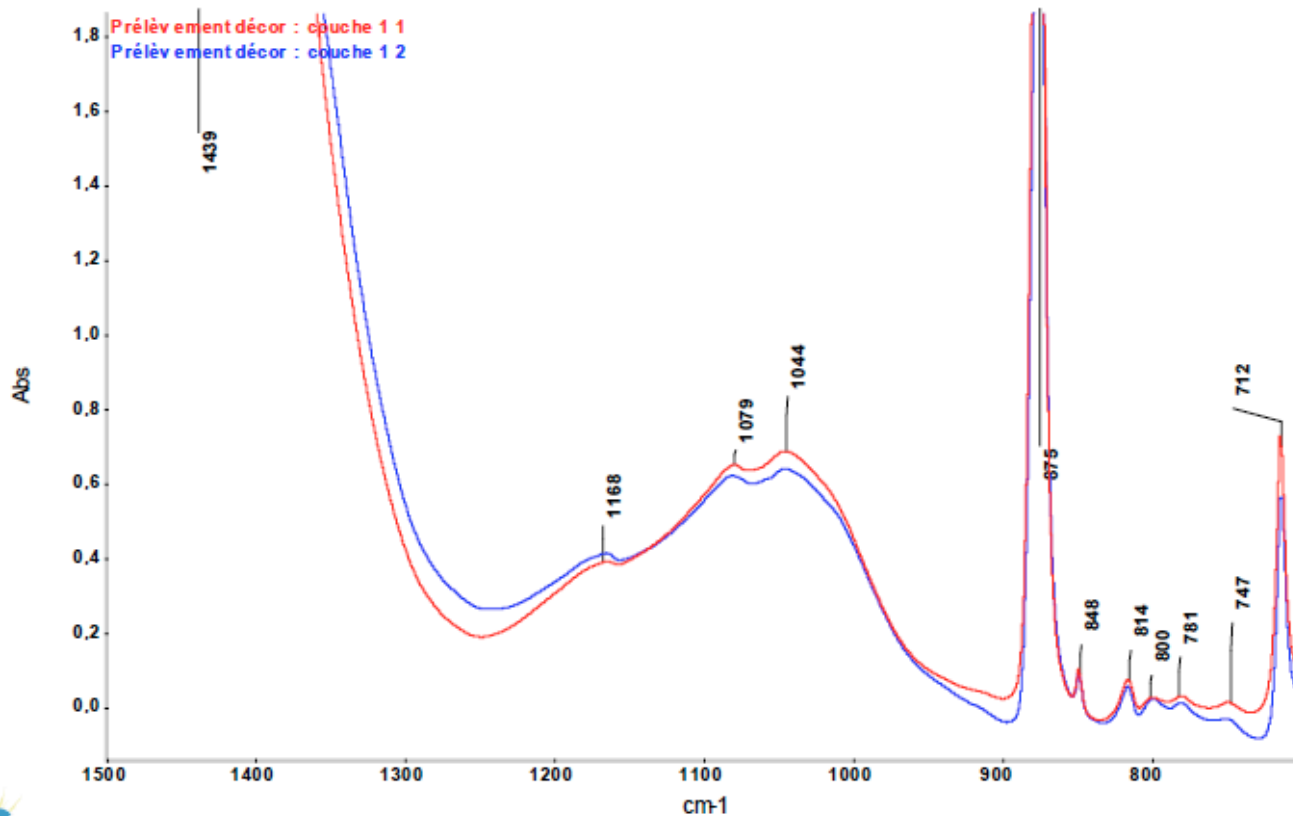
Figure : 4



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corriere - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 1

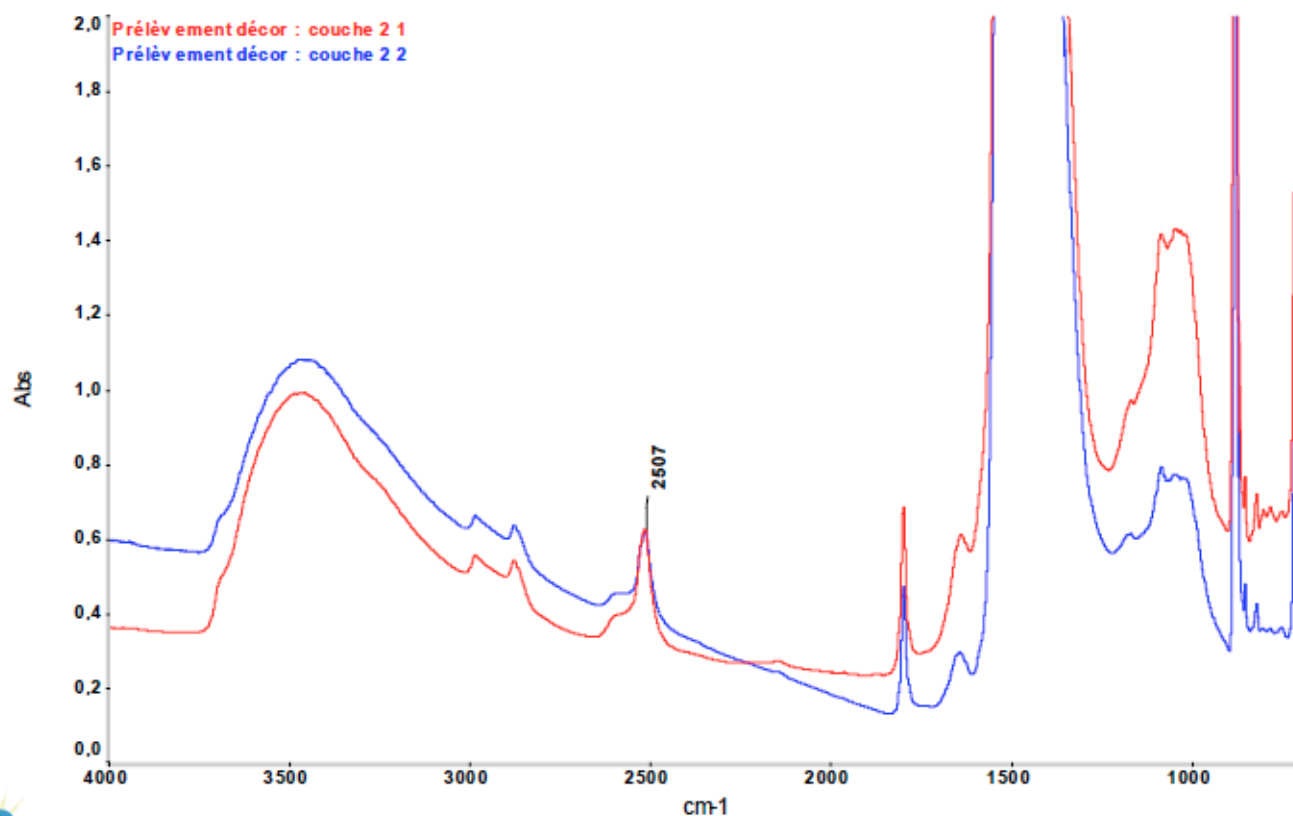
Figure : 5



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Correrie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 2

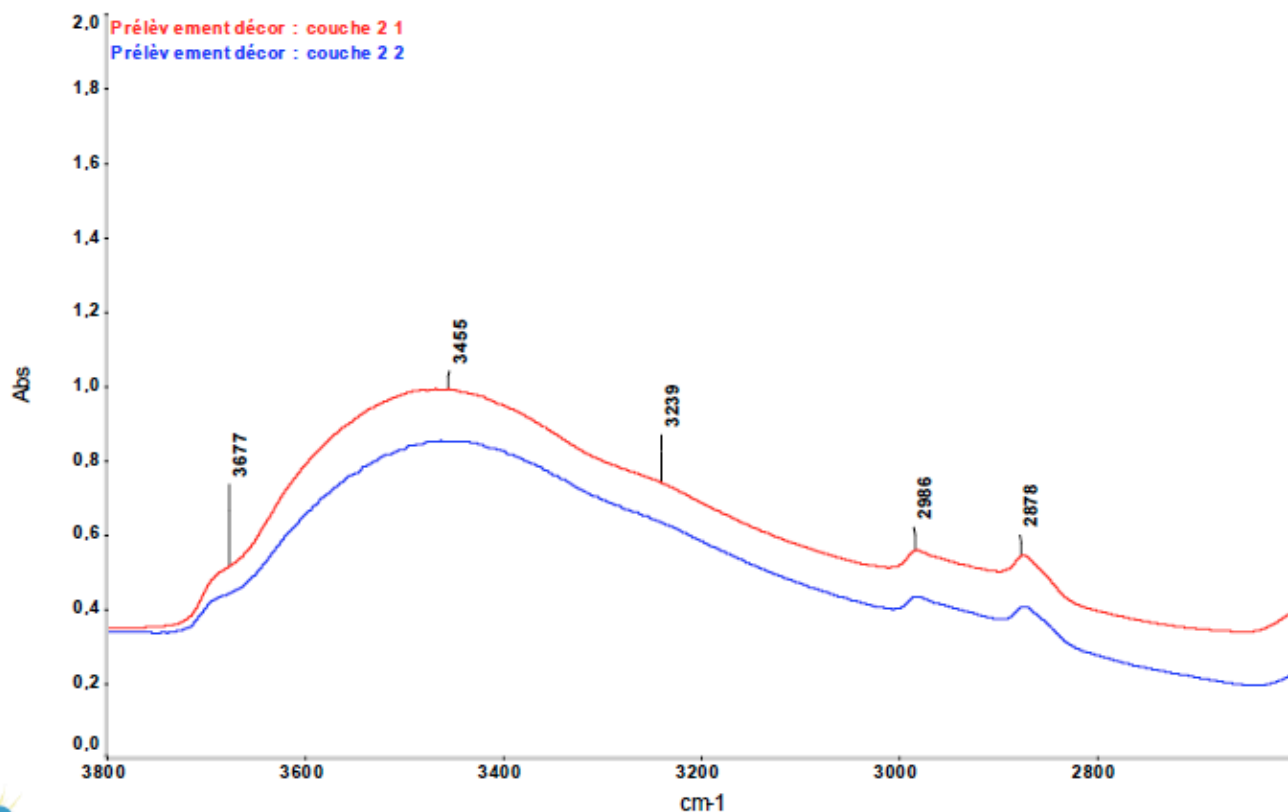
Figure : 6



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Correrie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 2

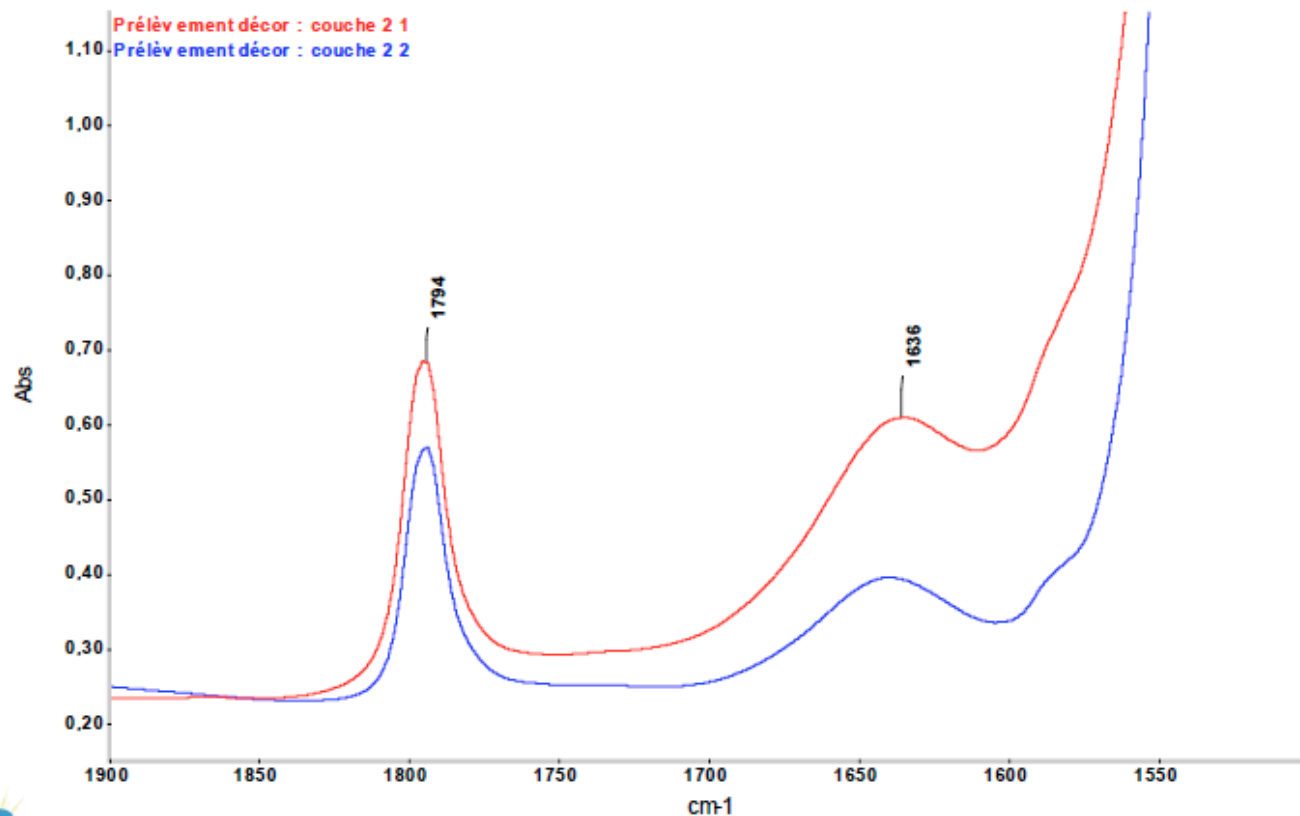
Figure : 7



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrierie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 2

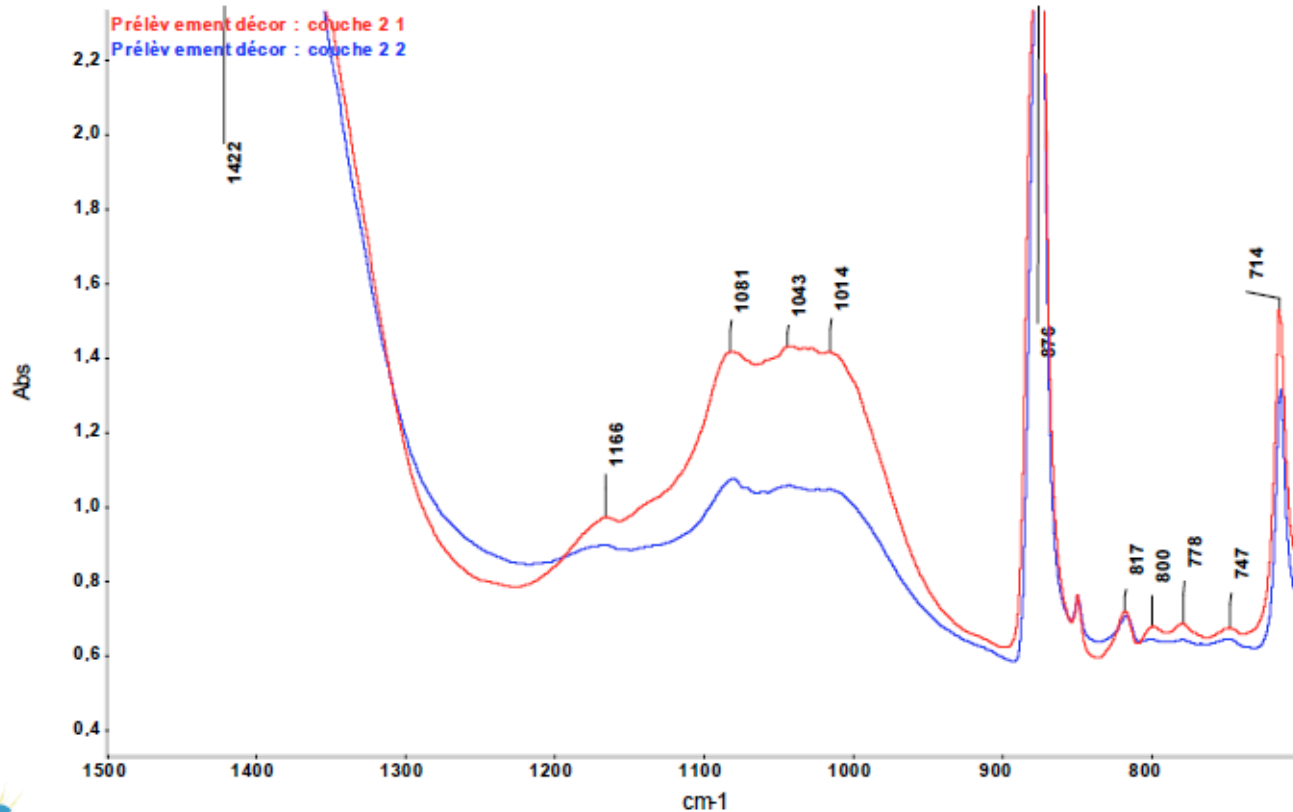
Figure : 8



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrierie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 2

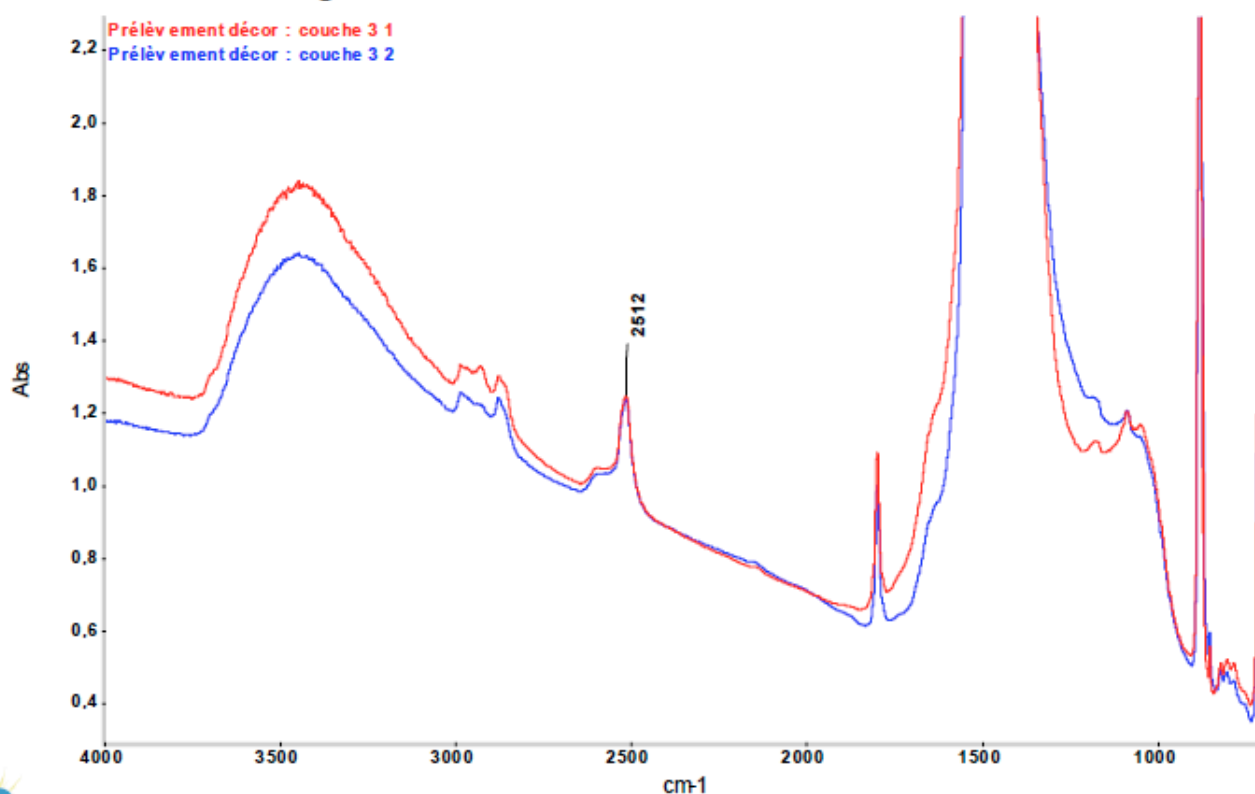
Figure : 9



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrierie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 3

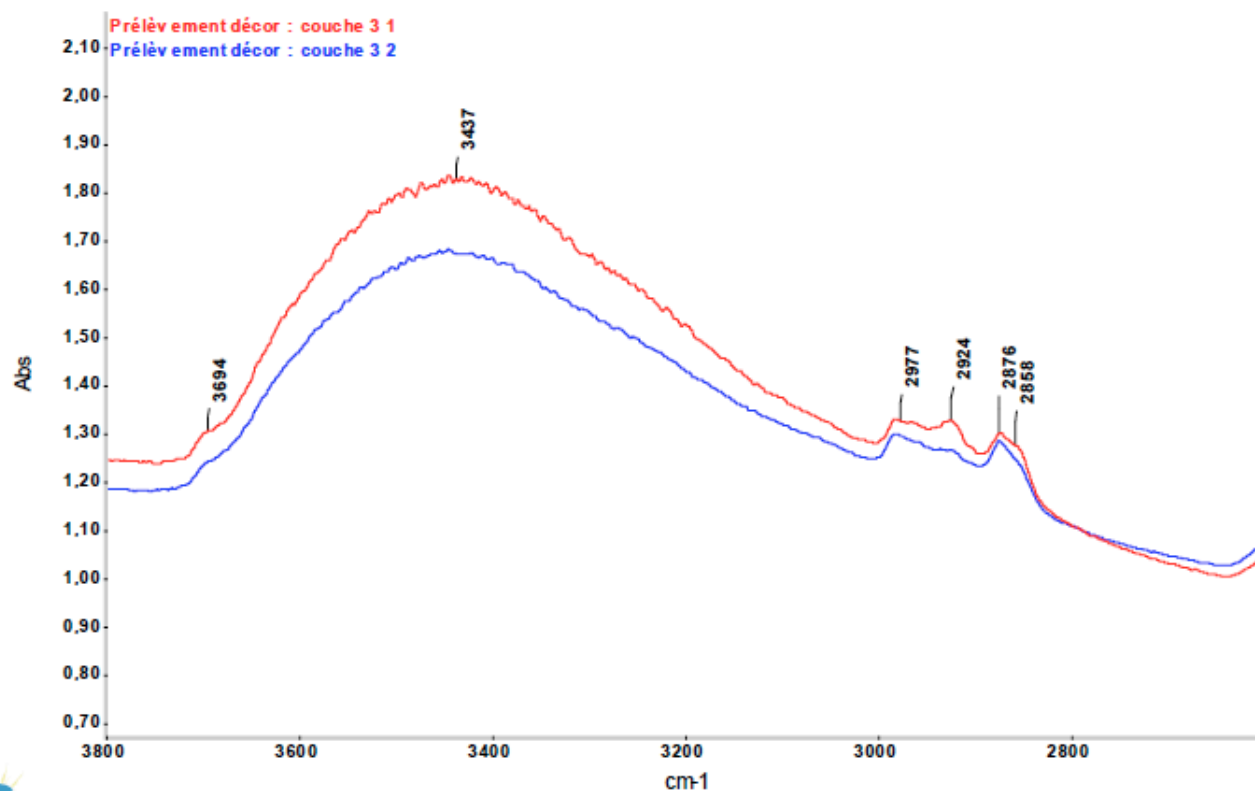
Figure : 10



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrierie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 3

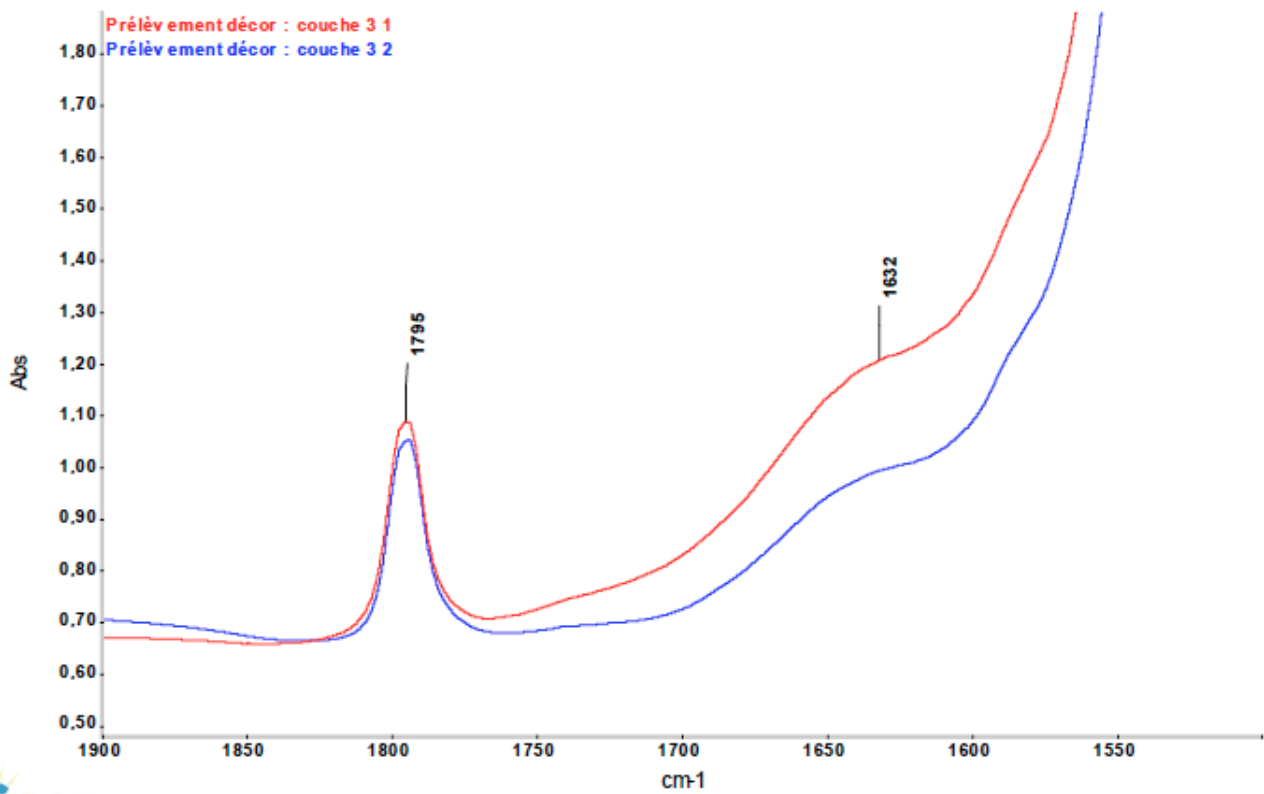
Figure : 11



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrierie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 3

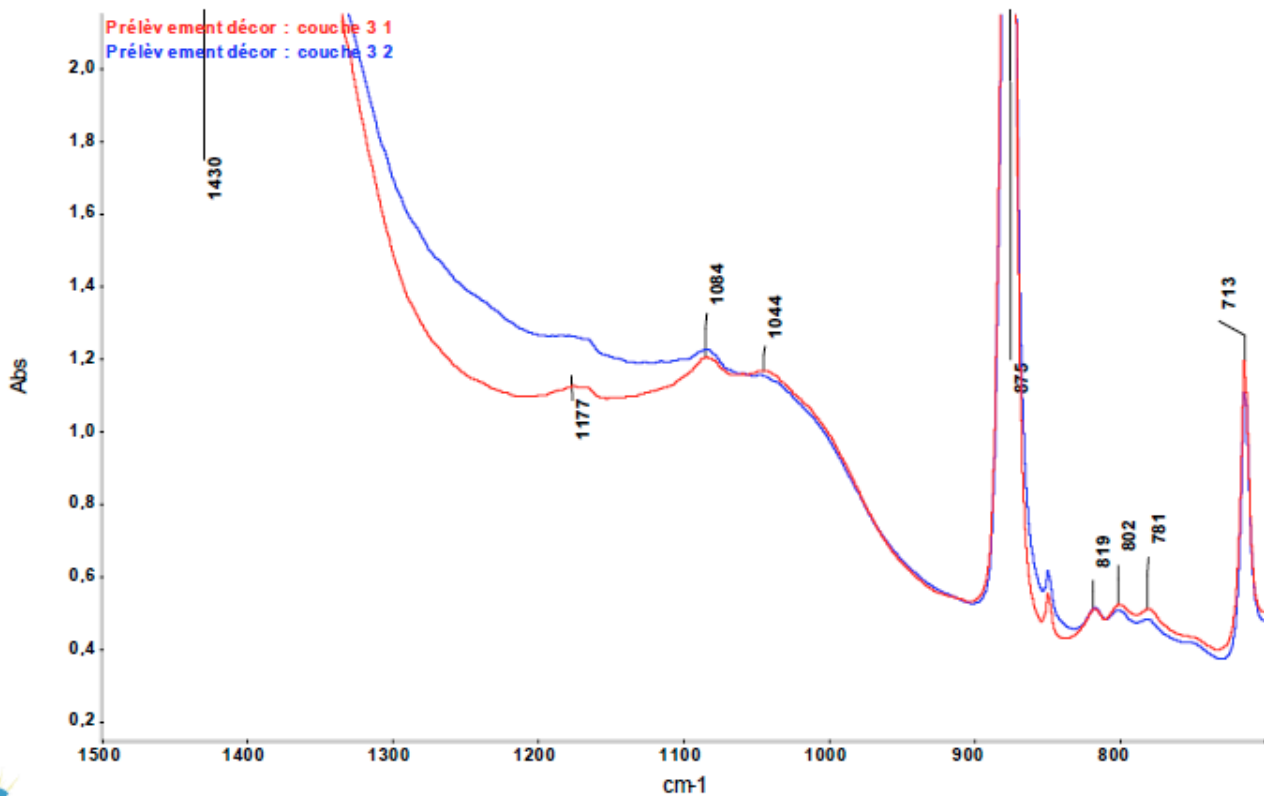
Figure : 12



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi Polychromies – Décor Chapelle de la Corrierie - Aillon
Prélèvement « décor grisaille » XVII^e : couche 3

Figure : 13



CNEP/ Noémi Polychromies R2023-0086 DF NP

Noémi[★]
POLYCHROMIES

35 rue des cadets
73170 LA BALME